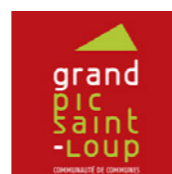




Plan de paysage des Plaines, Causses et Gorges de l'Hérault

PLAQUETTE RÉSUMÉE - Rapport de diagnostic - Décembre 2020



LE PLAN DE PAYSAGE - LE FLEUVE HÉRAULT EN PARTAGE



«Le fleuve Hérault dessine sa route depuis le Mont Aigoual à travers le massif des Cévennes, les causses et la basse vallée, jusqu'à la mer Méditerranée. En entaillant les Causses, il forme les Gorges de l'Hérault, unité paysagère reconnue pour son « étonnante diversité de reliefs créant des sites naturels » « riches et contrastés », ses « sites bâtis de grande valeur », son « patrimoine architectural et urbain hors du commun » et ses « usages variés de loisirs nature » (Atlas des paysages, Hérault).

Depuis 1991, ce territoire aux paysages singuliers fait l'objet d'une opération Grand Site. La gestion durable du site « St-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault » (5 communes) a été reconnue en 2010 par la labellisation Grand Site de France. Cette labellisation a été étendue par le Ministre en charge de l'environnement, en janvier 2018, à dix communes, englobant l'ensemble du site classé des gorges de l'Hérault, sous le nouveau nom de Grand Site de France des « Gorges de l'Hérault ».

Le Grand Site de France des gorges de l'Hérault, et les paysages de plaines et causses environnants présentent un formidable potentiel et un cadre de vie qualitatif. Ainsi, les collectivités et acteurs du territoire souhaitent préserver ces paysages de manière dynamique, en anticipant les évolutions contemporaines, liées notamment à l'attractivité du territoire et au développement de la métropole de Montpellier.

Dans ce contexte, ils ont décidé d'initier un plan de paysage afin de prendre en compte de manière globale ces paysages et leurs évolutions, dans un projet de territoire en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire. L'objectif de cette démarche est de définir les actions à mettre en œuvre pour les valoriser et les préserver.

// Introduction et démarche

'Le paysage est une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations' (Convention Européenne des Paysages - 2000)

Les paysages sont partout, de toutes formes, ils sont la résultante à la fois de dynamiques naturelles et physiques, mais aussi de nos vies et de nos choix. Les paysages sont vivants et évolutifs, ils caractérisent à la fois les territoires dans lesquels nous vivons, mais ils sont également notre cadre de vie et notre environnement.

// Le Plan de Paysage

Le Plan de Paysage est un outil, issu d'une **démarche locale volontaire** pour élaborer ensemble **les paysages de demain** en proposant une base de projet de territoire en accompagnant les politiques publiques et en fondant la **stratégie d'aménagement** qui sera déclinable dans les différents documents de planification.

Cet outil est primordial pour **la préservation, l'amélioration ou la conservation de notre quotidien.**

L'objectif du Plan de Paysage est d'être **partagé et concerté avec le plus grand nombre d'acteurs du territoire**, la réussite de cette démarche dépend de ce que l'on décide d'y faire figurer en termes **d'objectifs de qualité paysagère et d'actions à mener** sur le court comme sur le long terme.

Le paysage n'est pas seulement un patrimoine et un héritage, il est également un bien commun qu'il faut confronter et adapter aux évolutions et nécessités contemporaines.

Le Plan de paysage n'est pas un document réglementaire, il vient s'extraire des outils d'aménagement conventionnels pour offrir une vision plus qualitative et plus sensible quant aux attentes de qualité du cadre de vie de chacun.

En ce sens, il vient s'inspirer de l'expertise d'usage des acteurs et habitants pour correspondre au mieux aux attentes de chacun.

Exceptionnels, grandioses, uniques, mais aussi banals, utilitaires, dégradés, en péril, les paysages que nous aborderons dans ce document représenteront de la manière la plus exhaustive qui soit le territoire des gorges de l'Hérault. Pour cela et pour que chacun se retrouve dans les objectifs de qualité paysagère déterminés, cette démarche doit impliquer le plus grand nombre possible d'acteurs et d'habitants du territoire.

// Méthode

Pour aboutir au document final du plan de paysage trois grandes étapes sont nécessaires:

1 >> Le diagnostic, dont le document présent est un résumé, qui vient dresser un état des lieux des paysages mais également des dynamiques en cours ou qui les ont formés,

2 >> Une définition des enjeux qui découlera directement de ce diagnostic et permettra de déterminer les objectifs de qualité paysagère,

3 >> Un plan d'actions définissant des pistes de projection concrètes pour répondre à ces objectifs de qualité paysagère et s'inscrire dans l'action sur le temps court, moyen et long.

Un état des lieux partagé et confronté - Concertation publique



Le stand du Rendez-vous Paysage du 03/05 à Ganges -



Le stand du Rendez-vous Paysage du 14/04 à Saint Martin de Londres - Photo Caudex



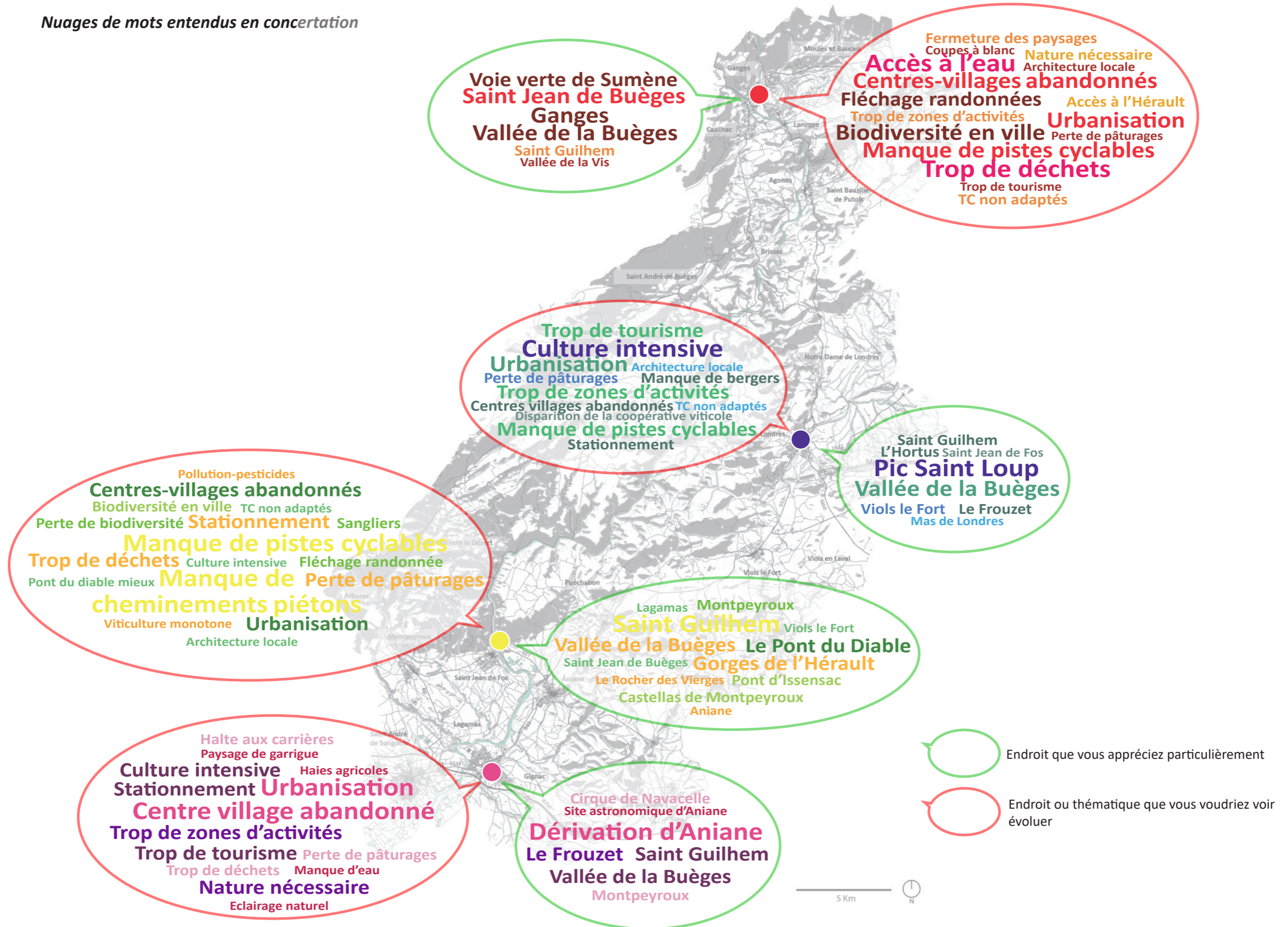
Le stand du Rendez-vous Paysage du 13/04 à Gignac - Photo Caudex



Le stand du Rendez-vous Paysage du 13/04 à Gignac - Photo Caudex

LE PLAN DE PAYSAGE - LE FLEUVE HÉRAULT EN PARTAGE

Nuages de mots entendus en concertation



I - ETAT DES LIEUX - UN FLEUVE EN SON TERRITOIRE

Le lit de l'Hérault. De montagne en causses et plaines, au loin la mer.

// *Araur/Erau (occitan)*

On ne peut pas séparer l'eau de la morphologie du territoire de l'Hérault, elle a façonné et dirigé le paysage, le valorisant ou le condamnant. De l'aridité estivale aux pluies torrentielles d'automne, les fleuves et rivières ont changé de cours, s'étalant dans la plaine selon une géométrie variable, taillant dans la roche en se créant un passage.

La table calcaire des Causses et les Cévennes taillées dans les schistes puis les calcaires forment un décor montagneux au Nord du territoire, et au Sud s'étale en une vaste plaine parsemée de quelques épanchements volcaniques en son extrémité.

Le bassin versant de l'Hérault, comme celui de l'Orb, du Gard et tant d'autres, s'organise géographiquement selon une trilogie de paysages orchestrée par l'eau, que ce soit celle de la mer ou celle de la pluie et des cours d'eau. Montagne/causses/plaines/mer

// *La montagne, les hauteurs, domaine de l'eau et du vent.*

C'est là que l'Hérault prend sa source, au Mont Aigoual. La toponymie même nous parle de l'eau, Aigoual c'est Agua, l'eau. Les combes, les valats, ces ravins où filent les cours d'eau ponctuels, les villages portant le nom de Pont, ou intégrant le nom de l'Hérault selon sa prononciation actuelle ou ancienne (Araur, Erau en occitan).

Le fleuve s'est creusé un chemin complexe en méandres depuis sa source à 1300 m d'altitude, profitant des faiblesses d'un relief schisteux de la partie la plus méridionale des Cévennes, puis se heurtant aux calcaires résistants des Causses, où la Vis vient l'alimenter en torrent, avant de creuser des formes fantasmagoriques et majestueuses dans le calcaire du jurassique plus friable au niveau de St Guilhem, des grottes, des avens, des baumes, des gouffres, il marque l'imaginaire d'un paysage rigoureux et périlleux de montagne.

Le piémont des Causses s'illustre par une morphologie plus tendre, constituée de collines et de reliefs doux, essentiellement composés de petits plateaux de calcaires durs. De nombreux cours d'eau viennent gonfler le fleuve ou se retrouvent complètement asséchés selon les saisons. C'est le territoire de la pierre blanche ou jaune, des sols rouges sanguins schisteux. Le paysage monte et descend le long d'une ligne d'horizon laissant apercevoir les reliefs au Nord ou la mer au Sud.

L'Hérault s'y retrouve encastré entre des petits massifs culminant entre 200 et 400 m, labyrinthe rocheux où les accidents et les caprices géologiques ont laissé des traces surprenantes, des cirques, des grottes où l'eau vient disparaître, des dalles de dépôts lacustres ou marins semblables à des mille feuilles préhistoriques.

// *Puis vient la plaine et l'eau en abondance.*

La basse vallée de l'Hérault actuelle est assez semblable à celle des temps géologiques les plus reculés, accueillant la mer, puis des grands lacs, puis à nouveau la mer, et ce jusqu'à sa forme actuelle, déposant tour à tour des alluvions marines et lacustres. Jusqu'au XX^{ème} siècle, c'est une zone impaludée, où règnent les moustiques et la chaleur écrasante. Elle s'étale jusqu'à la mer, et accueille le fleuve dans un lit d'une taille considérable.



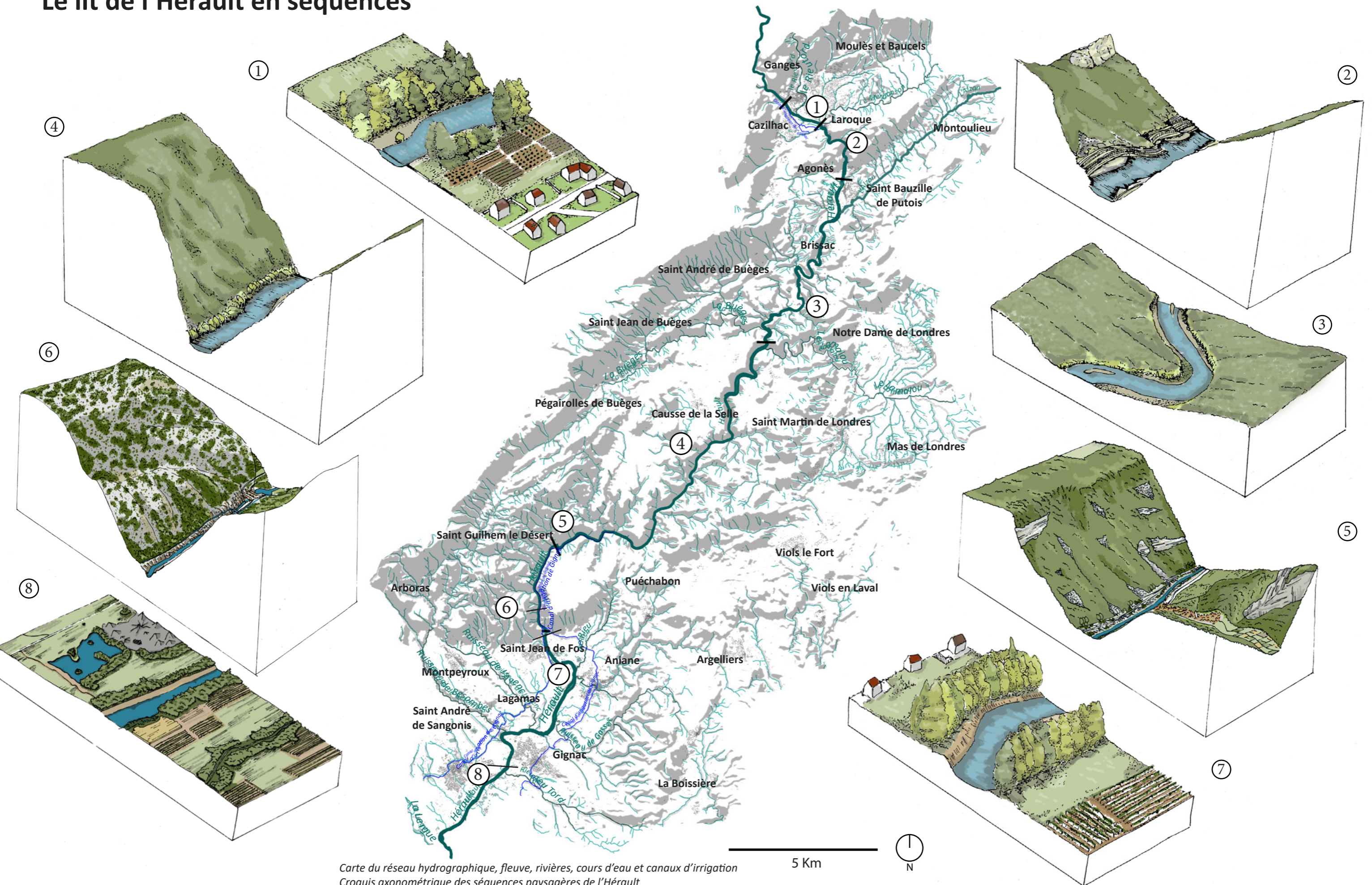
L'Hérault entre Causse de la Selle et Brissac - Photo Caudex



Plaine alluviale de l'Hérault vue depuis l'observatoire d'Aniane- Photo Caudex

I - ETAT DES LIEUX - UN FLEUVE EN SON TERRITOIRE

Le lit de l'Hérault en séquences



Carte du réseau hydrographique, fleuve, rivières, cours d'eau et canaux d'irrigation
 Croquis axonométrique des séquences paysagères de l'Hérault

5 Km



Causses, plateaux, plaines, trois étages marqués

Le relief participe à dessiner les grands ensembles qui caractérisent le territoire de ce Plan Paysage. A grande échelle, on remarque que le relief de l'Hérault s'organise selon 3 grands étages distincts depuis la mer:

- Les plaines du littoral et rétro-littorales;
- L'étage intermédiaire des collines et garrigues;
- Les piochs, causses et leurs contreforts.

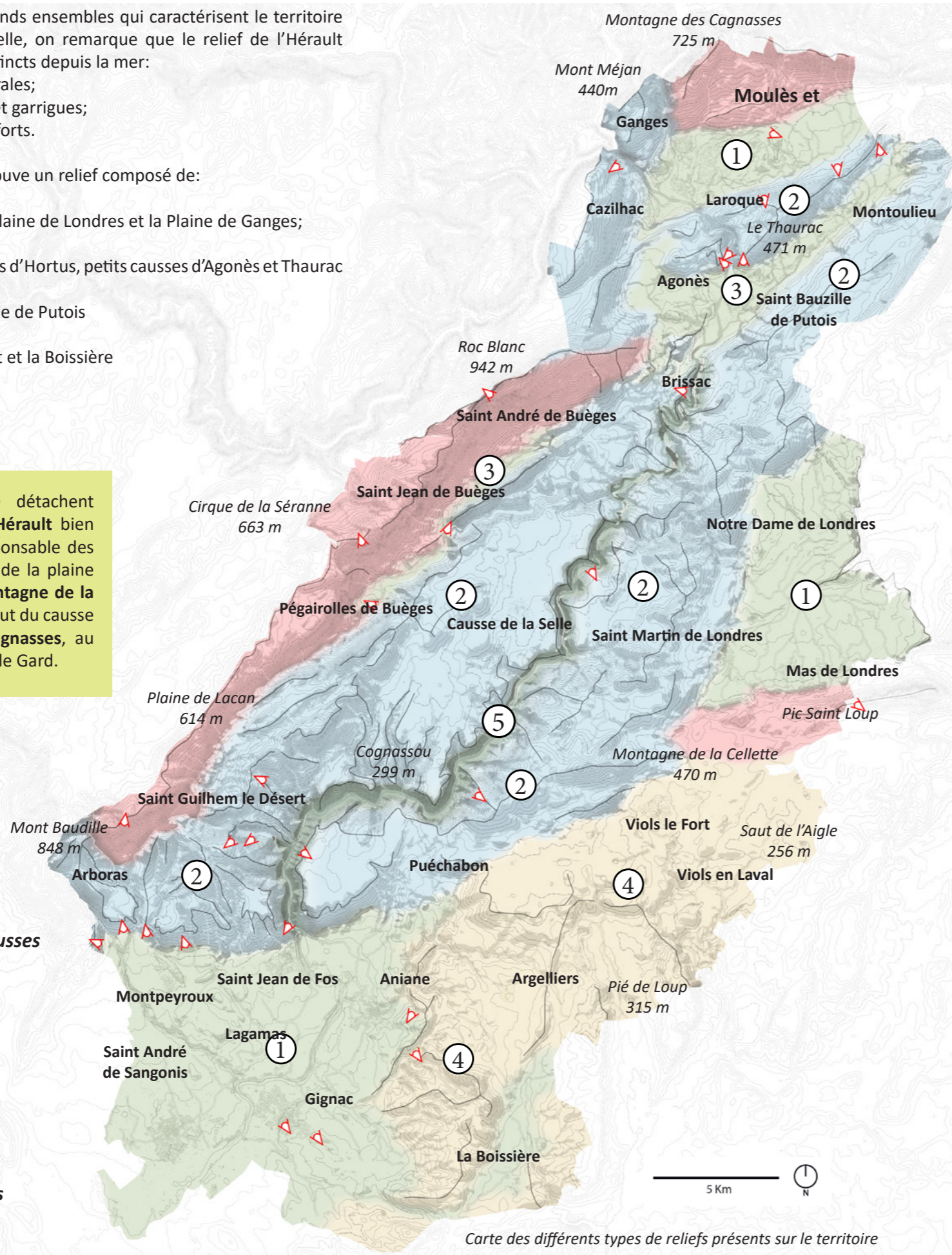
Au sein de notre périmètre, on retrouve un relief composé de:

- 1 - **Plaines** : la plaine de l'Hérault, la plaine de Londres et la Plaine de Ganges;
- 2 - **Causses** : causses de la Selle, causses d'Hortus, petits causses d'Agonès et Thaurac
- 3 - **Vallées** : de la Buèges, de St Bazille de Putois
- 4 - **Plateaux** : d'Argelliers, Viols le Fort et la Boissière
- 5 - **Gorges de l'Hérault**

Plusieurs éléments ponctuels se détachent dans le paysage. Les **gorges de l'Hérault** bien sur, fil conducteur et principal responsable des érosions, le **Pic Saint Loup** au sud de la plaine de Saint Martin de Londres, la **Montagne de la Séranne** à l'Ouest qui marque le début du causse du Larzac et la **montagne des Cagnasses**, au Nord qui constitue la frontière avec le Gard.

Légende

-  **Causses et petits causses**
-  **Plaines et vallées**
-  **Plateaux**
-  **Gorges**
-  **Montagnes, piochs et monts importants**
-  **Points de vue**



Carte des différents types de reliefs présents sur le territoire

LE RELIEF DANS LA DÉTERMINATION DES PAYSAGES



Plaine - Plaine de l'Hérault depuis Montpeyrroux - Caudex



Gorges - Gorges de l'Hérault depuis Brissac - Caudex



Plateaux, causses et monts - Depuis Viols le Fort - K.Samborska + W.Palmer

Garric, garriga, garrigal (Chêne kermès, garrigue, taillis de chêne)

// Grands ensembles naturels, un paysage méditerranéen composite

Le territoire du Plan de paysage des Gorges, Causses et Plaine de l'Hérault est caractérisé par une certaine diversité de formations végétales :

- La garrigue,
- La forêt (feuillus, conifères, mixte),
- Les cours d'eau et leur ripisylve, zones humides et prairies humides,
- Les prairies, pelouses et friches,
- Les escarpements rocheux (clapas) et espaces ouverts.

Les grands ensembles naturels que l'on retrouve sur le territoire ont été conditionnés par la géologie et le relief mais aussi fortement par l'activité humaine et son occupation du sol. Ces interactions entre l'homme et le milieu ont généré une grande diversité biologique, le département de l'Hérault présente 55% des espèces de la flore française sur seulement 1.1% du territoire national (source Atlas des paysages Languedoc Roussillon).

La répartition hétérogène de la couverture boisée et de l'équilibre entre forêts et terres agricoles provient du basculement au 18ème puis au 19ème siècle de la culture vivrière (agricole et pastorale) réparties sur le territoire; à la production agricole intensive dans les zones les plus faciles à exploiter et avec la disparition progressive du pastoralisme au délaissement des secteurs les plus rudes, montagnes et causses. Le 19ème siècle, l'industrialisation et l'amélioration des transports, notamment ferroviaires, vont amener de nouveaux débouchés pour la production viticole, les plaines vont se dépeupler de leurs arbres pour être occupées par la vigne et par d'autres cultures intensives (céréales, maraîchage). A contrario, les hauteurs se vident et la forêt/garrigue gagne du terrain.

// Garriga - Mer de garrigue

Le paysage est marqué par une forte proportion de garrigue résultant elle aussi de l'action de l'homme. La garrigue est une association végétale complexe et plus ou moins ouverte, composée de pelouses sèches (graminées et annuelles dominées par *Brachypodium retusum* ou *Bromus erectus* et quelques buissons), de formations arbustives (genévrier cade, chêne kermès, buis, romarin, thym, ciste de Montpellier,...), et de formations arborées assez claires dominées par le pin d'Alep, le chêne vert ou le chêne pubescent. Sa formation provient de la surexploitation des forêts du moyen-âge jusqu'au 18ème siècle, pour le charbon de bois et le bois de construction pour la marine notamment. Ces coupes à blanc et arrachages successifs, combinés à un pastoralisme important et de nombreux feux de forêt, ont provoqué une érosion massive, qui entraîne la reconquête de ces espaces par des végétaux très résistants pouvant s'établir sur des sols très dégradés.



Garrigues



Forêt mixte



Ripisylve

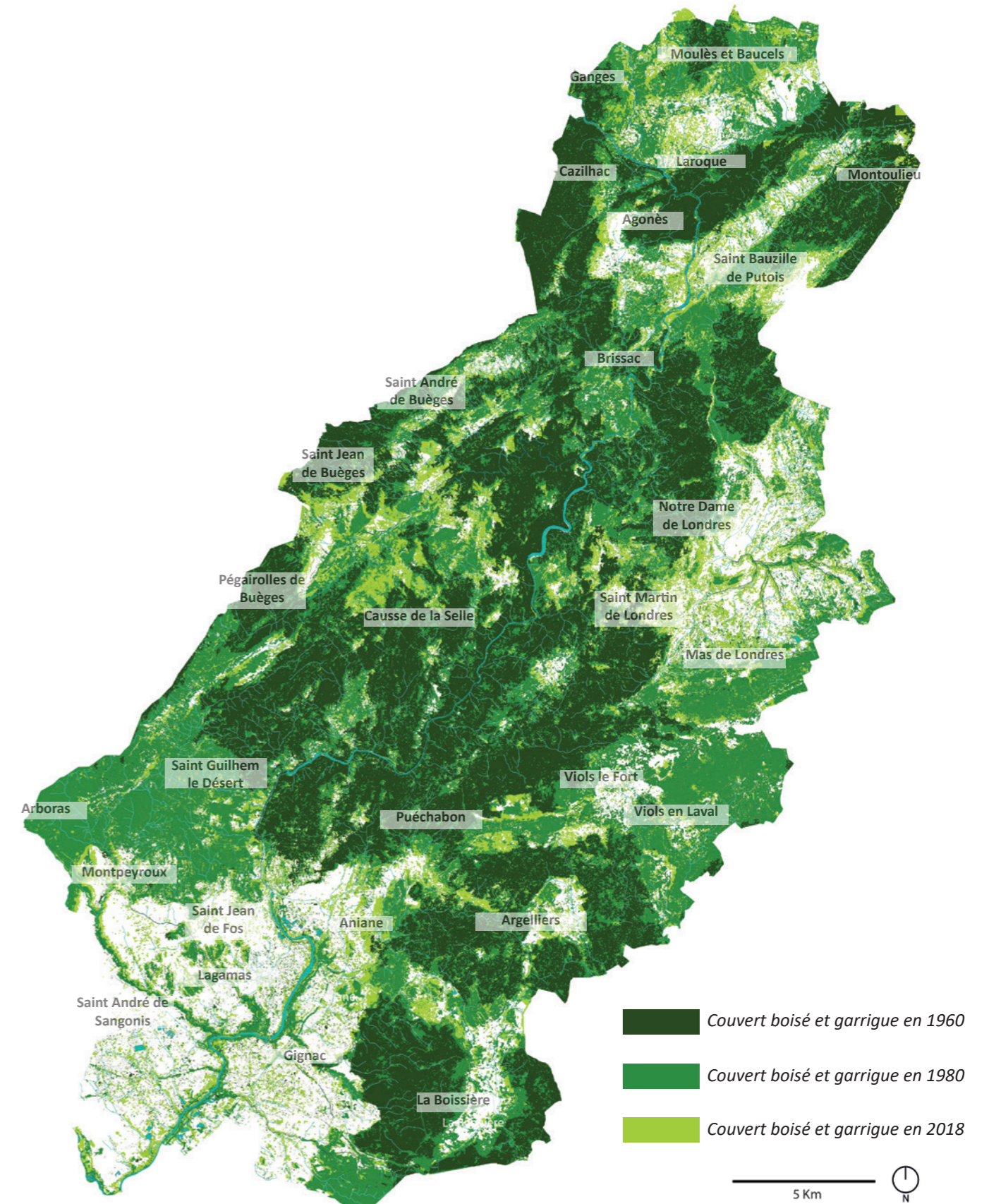


Culture d'oliviers en phase d'enrichissement



Prairie sèche

Évolution du couvert forestier entre 1960 et 2018



Carte du couvert boisé et garrigue en 1960 - 1980 et 2018 - source géoportail

DYNAMIQUES PAYSAGÈRES NATURELLES // SYNTHÈSE ET ENJEUX

Une fermeture progressive des milieux et des paysages. La progression de la garrigue, dynamique générale sur le territoire

DYNAMIQUES EN COURS:

- Fermeture des milieux et progression des garrigues
- Mutation des milieux écologiques
- Fermeture des paysages et des déambulations
- Déclin de l'activité pastorale depuis le milieu du 20ème siècle qui transforme les paysages
- Ripisylves et milieux humides sous pression, disparition des mares et lavagnes
- TVB et continuités végétales en ville et milieu ouvert encore peu développées



Fermeture des déambulations - Agonès - Caudex



Abandon du pastoralisme et progression de la garrigue sur les coteaux - Caudex



Pressions sur les ripisylves - Gignac - Caudex

Mer de vigne et déclin du pastoralisme - Paysages agricoles en transition

// Évolution des pratiques et transitions paysagères

L'agriculture forme la trame des paysages locaux, la vigne, l'olivette et les troupeaux sont présents partout du nord au sud du territoire, même s'ils sont par endroit peu significatifs, ils sont présents. Le paysage est cultivé comme ressource, un paysage culturel et culturel, jusque dans l'architecture et la trame des villages. L'agriculteur ne se sait pas toujours créateur de paysage, son action est primordiale à la qualification des paysages, leur maintien et leur lecture.

La «mer de vignes» au débouché des gorges de l'Hérault représente un caractère remarquable des paysages et un symbole du patrimoine local. Ce motif paysager contraste fortement avec les territoires pastoraux et de vergers plus enclavés et difficiles d'accès des coteaux et reliefs, qui ont tendance à se refermer devant une pratique agricole en déclin. Cette disparition progressive est couplée à une mécanisation qui délaisse les petites terrasses ou coteaux difficilement exploitables, ainsi qu'à la réduction du nombre d'exploitants, offrant une large place à une fermeture des paysages lente mais exponentielle.

Le paysage agricole actuel du territoire est caractérisé par trois grands aspects :

- La prédominance de l'activité viticole et oléicole dans les vallées ouvertes
- Une part importante des terres dédiées au pastoralisme, activité patrimoniale dans la région, notamment sur les hauteurs
- La déprise agricole et l'enfrichement qui s'accroissent et impactent de plus en plus fortement le paysage agricole.

Le déclin du pastoralisme depuis la deuxième moitié du XXème a entraîné une fermeture des paysages de causses et dans une moindre mesure et de manière localisée dans les plaines : plaine de Londres, plateau de Viols le Fort, Viols en Laval, vallée de la Boissières et Argelliers.

Ce déclin s'explique par le contexte socio-économique des trente glorieuses et la transformation en profondeur du système agro-alimentaire de notre époque. L'industrialisation des pratiques et la recherche de «modernité» dans les productions ont mis en retrait les pratiques agricoles anciennes plus artisanales et patrimoniales.

Ce repli des activités extensives a été couplé à une évolution défavorable du marché des ovins et caprins.

A ce constat s'ajoute la pression foncière qui s'est fortement intensifiée à partir des années 2000 et le développement de Montpellier. Le pastoralisme qui nécessite de grandes surfaces a vu ses parcours morcelés et réduits par la pression foncière. La sériciculture et les vergers de mûriers blancs ont rapidement disparu avec le déclin de l'activité textile, même si quelques traces restent visibles dans le Nord du territoire.

// Une agriculture qui cherche à se recomposer

Aujourd'hui, l'importance du rôle du pastoralisme dans l'ouverture et l'entretien des milieux mais également dans la lutte contre les incendies est reconnue par les autorités et collectivités publiques. Des aides et locaux sont alloués aux bergers voulant s'installer sur des terrains communaux ou départementaux.

Par le biais d'Opérations Concertées d'Aménagement et l'achat de parcelles par le département, les initiatives de reconquête pastorale et la remise en place de parcours pastoraux sont amorcées.

On observe ces dernières années l'installation de nouvelles exploitations agricoles notamment en ovins et caprins. Le taux d'installation est encore faible mais en augmentation. La succession des exploitants partant à la retraite reste tout de même une problématique généralisée dans l'Hérault, comme sur le reste du territoire français

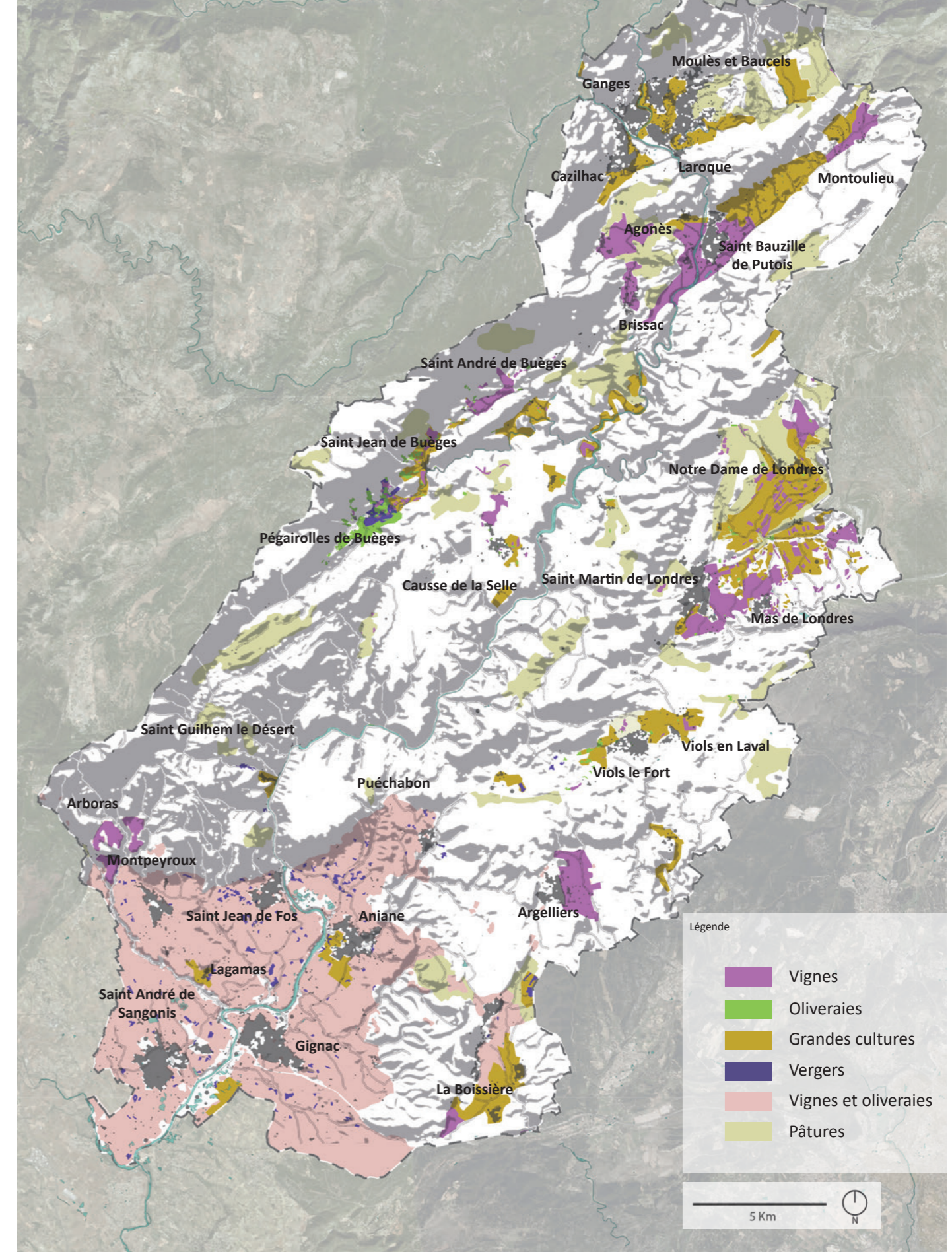
On assiste également à une valorisation de l'artisanat, de la production locale et de qualité, qui concourent à la réévaluation des prix de la viande et du lait issus des pâtures locales.

Sur le territoire, trois boutiques de **groupement de producteurs** sont présentes à Ganges (Au Gré des Saisons), Saint Martin de Londres (Terroir Direct) et Gignac (Escale Locale), de nombreux producteurs vendent leurs produits dans les villages (boutiques ou marchés) ou directement dans leur exploitations. Les AOP et AOC participent à la valorisation de ces produits locaux.

// Un paysage construit par l'agriculture

Au delà des petits éléments patrimoniaux liés à l'exploitation dans les parcelles, mazets, capitelles, terrasses etc, la forme de nombreux villages répond à une logique agricole, maisons vigneronnes avec leur cave haute de plafond en rez de chaussée accueillant parfois les cuves, les caves coopératives qui trônent comme des châteaux en entrée des villes, les moulins et les petites fermes disséminées dans les vallons.

Carte des typologies de cultures agricoles présentes sur le territoire - source Corin Land Cover



Légende

- Vignes
- Oliveraies
- Grandes cultures
- Vergers
- Vignes et oliveraies
- Pâtures

5 Km

N

DYNAMIQUES AGRICOLES // SYNTHÈSE

Mer de vignes et pastoralisme en déclin, une spécialisation du territoire de la vigne localisé et un déclin des pratiques vernaculaires sur l'ensemble du territoire

DYNAMIQUES EN COURS:

- Dichotomie entre monoculture localisée en plaine et mosaïques agricoles
- Déclin de l'activité pastorale depuis le milieu du 20ème siècle qui transforme et referme les paysages. Incitation à la reconquête pastorale engagée par les communes
- Déprise agricole et difficile transmission
- Des pratiques agricoles qui évoluent: projets agroécologiques, sensibilisation des exploitants au changements climatiques et mise en valeur de nouvelles pratiques (label Vignerons en développement durable entre autres)
- Une production locale valorisée par des groupements de producteurs et par les AOP, AOC, IGP.
- Une imbrication peu claire entre étalement urbain et parcelles agricoles offrant des paysages de franges peu lisibles, parfois conflictuels
- Un bâti agricole récent dont l'implantation est parfois marquante dans les paysages
- Un problème de ressource en eau majeur dans un contexte de changement climatique
- Fragilité des anciens motifs agricoles/du patrimoine vernaculaire agricole : terrasses oléicoles et agricoles non entretenues par la déprise voire la disparition des activités traditionnelles.
- Risque de disparition ou à contrario de mise sous cloche et de muséification (protection des paysages agro-pastoraux au titre du patrimoine mondial de l'Unesco).



La vigne entre monoculture et paysages vernaculaires - Gignac (Caudex)



Olivettes et polyculture - Montoulieu (Caudex)



La cave viticole traditionnelle qui maillait le territoire - Patrimoine en déclin - Montpeyroux (Caudex)

// L'influence métropolitaine sur l'urbanisation des territoires voisins

Le développement intense de Montpellier depuis le début du XXe siècle et de Béziers dans une moindre mesure, ainsi que la proximité des autoroutes A75 et A750, permettent de relier la vallée de l'Hérault à Montpellier en moins d'une heure depuis le Nord et aux alentours de 35 minutes pour le reste du territoire.

La réduction des temps de déplacements vers ces pôles de vie a engendré une modification structurelle du tissu urbain du territoire qui les entoure. Le secteur du Plan de paysage est largement concerné par cette transformation et cette très forte pression démographique. Les structures urbaines qui étaient jusque dans les années 60 constituées de centres anciens hérités du moyen âge et d'extensions urbaines limitées et adaptées à la culture et à la vente de produits agricoles et particulièrement à la vente de vin, ont dû faire face à une croissance importante de leur population. Cette croissance s'est traduite entre autres par des extensions urbaines constituées de logements individuels de type pavillonnaire et de zones commerciales.

Une croissance mal maîtrisée qui continue aujourd'hui à produire des étalements urbains dont les problématiques principales sont : la consommation de terres agricoles, l'imperméabilisation des sols, l'intégration paysagère... Ce phénomène, bien que non spécifique au territoire est particulièrement intense dans certaines parties du territoire du Plan Paysage, comme la vallée de l'Hérault et la plaine de Ganges.

Cette extension généralisée des tissus urbains entraîne des phénomènes conjoints, d'abord la déprise agricole et la croissance de la garrigue, qui eux-mêmes entraînent l'accroissement des problématiques liées aux incendies.

Au sein des pôles urbains, ces extensions accueillant logements et commerces non spécifiques, engendrent la remise en question du rôle et de la dynamique des centres-bourgs ainsi que la dégradation de la frange entre urbain et rural.

Cette dynamique implique aussi un besoin d'équipements spécifiques liés aux services publics : pôles petite enfance, écoles, équipements sportifs... que les communes n'ont pas forcément anticipés dans leurs plans d'aménagements et dans l'organisation générale, de manière intercommunale.



Le village circulade - Puéchabon (source)



Le village rue - Saint Bazille de Putois (V. Tournaire)

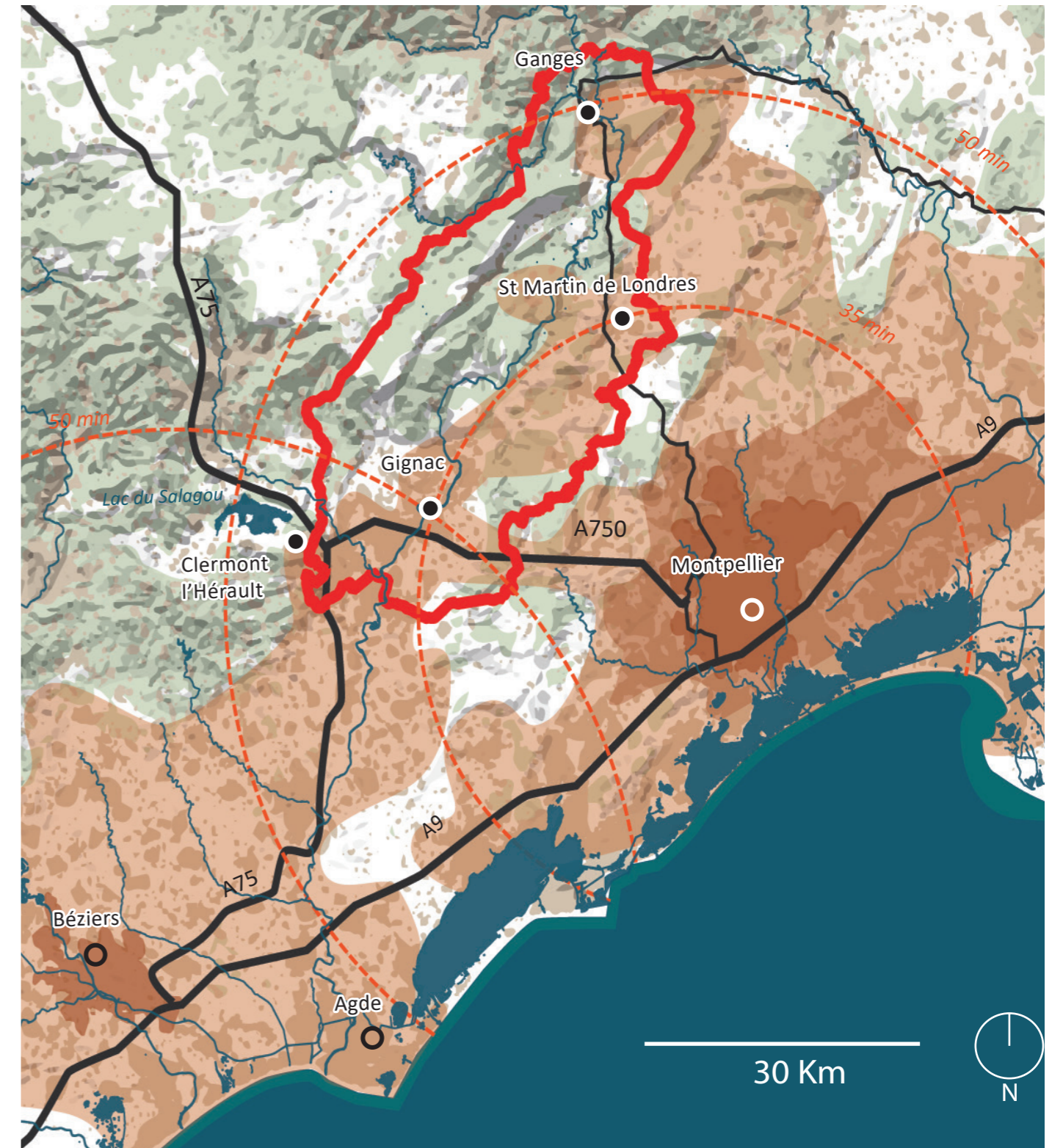


Le village carrefour - Causse de la Selle (W. Palmer)

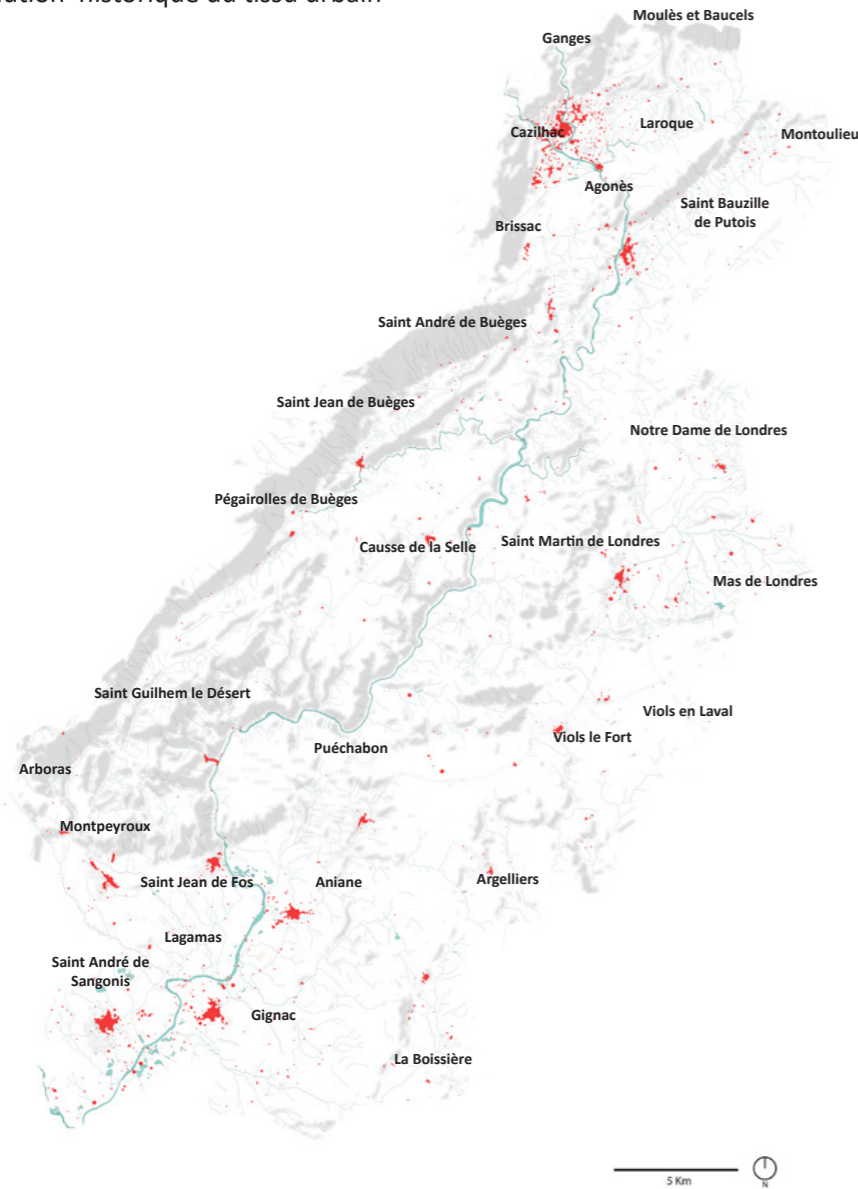


Le village place - Saint Martin de Londres (source)

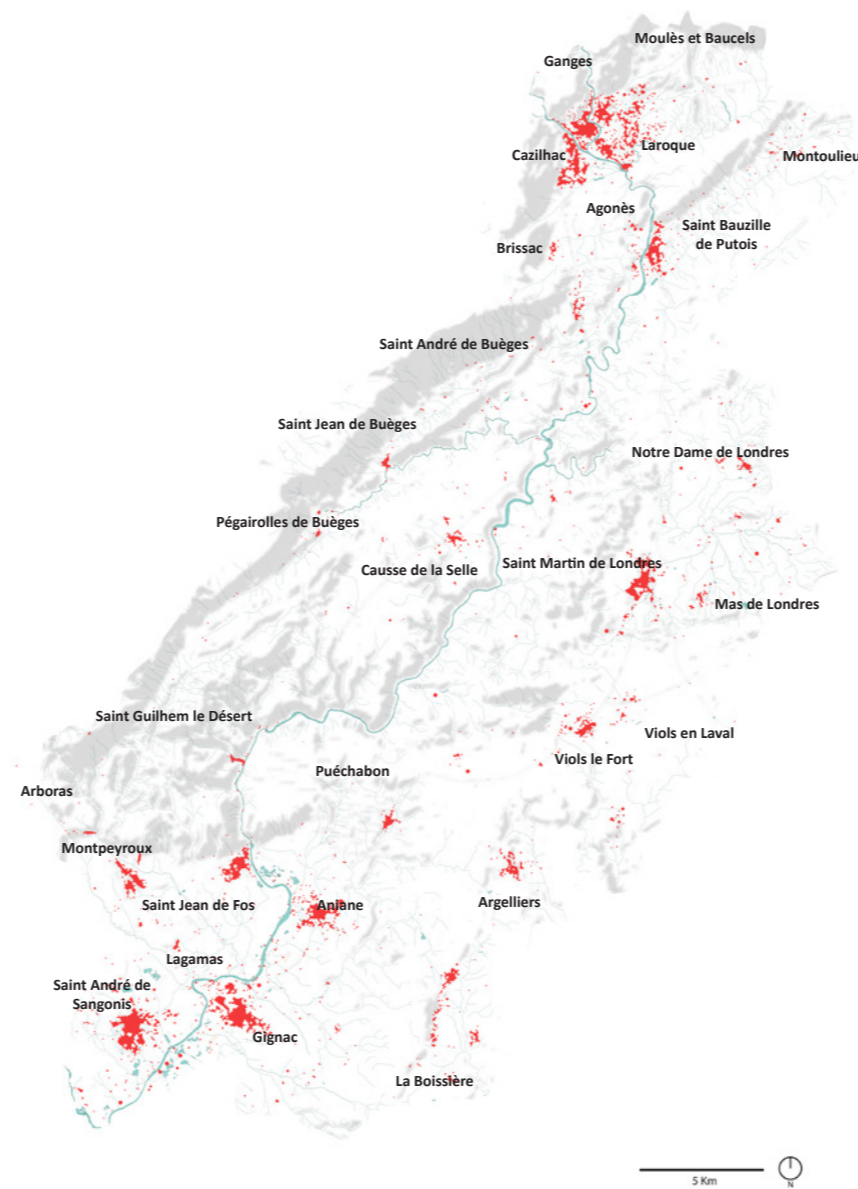
L'influence métropolitaine sur le territoire



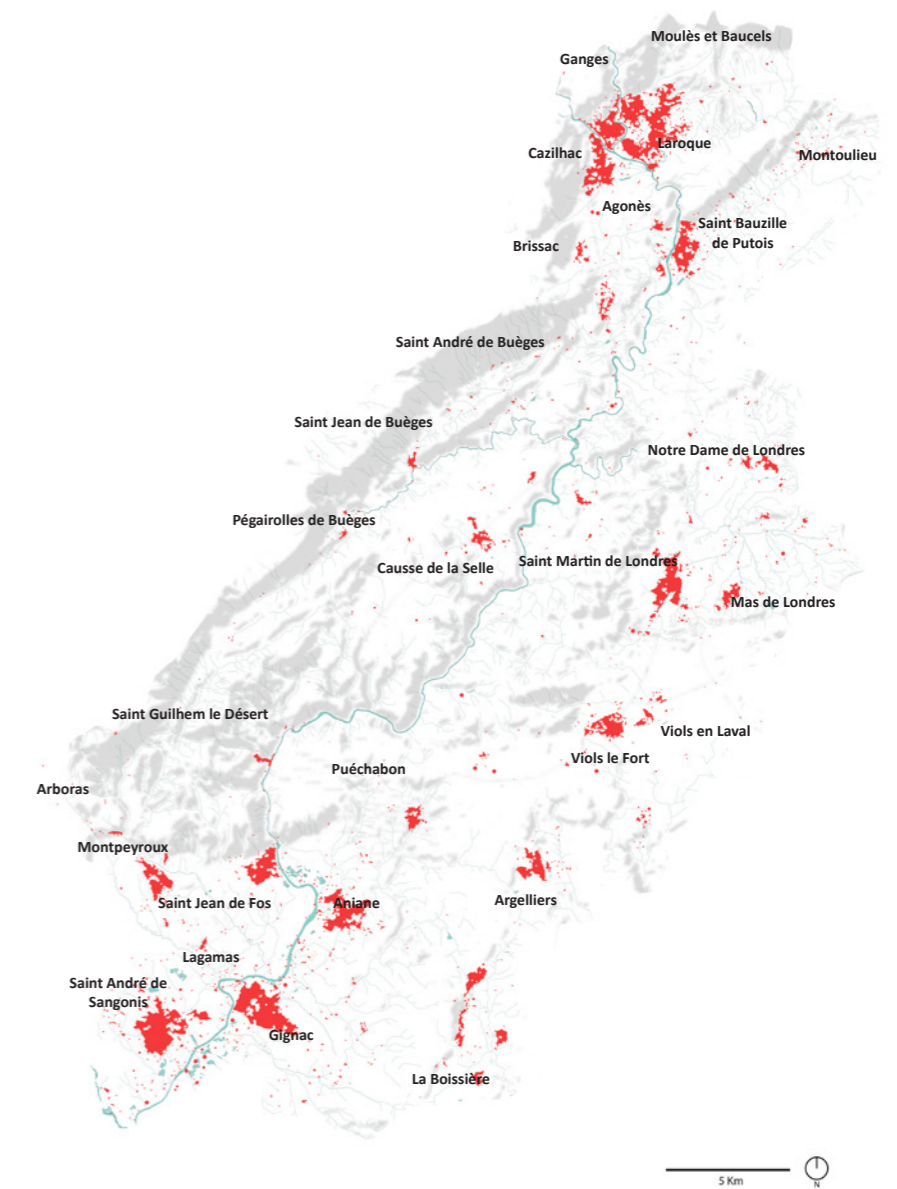
Évolution historique du tissu urbain



Carte des taches urbaines des communes du territoire en 1962



Carte des taches urbaines des communes du territoire en 1988



Carte des taches urbaines des communes du territoire en 2014

// Un tissu périurbain encore en mouvement

L'évolution du tissu urbain ces cinquante dernières années dans le périmètre du Plan de paysage n'est pas spécifique. Elle correspond à une évolution générale du tissu urbain des pays d'Europe occidentale, qui est corrélée à un étalement généralisé des surfaces urbanisées et artificialisées.

Entre 1962 et 2014, la surface urbanisée comprise dans le périmètre du Plan de paysage est passée de 482ha à 1862ha, soit 74% de croissance.

La pression démographique engendrée par le développement des transports et la diminution du temps de trajet domicile-travail vers Montpellier, a entraîné une croissance mal maîtrisée du tissu urbain des communes du territoire sous forme, principalement, de lotissements pavillonnaires et de zones d'activités. Ce phénomène est plus ou moins intense selon les secteurs du territoire.

// Une évolution disparate

Selon leur situation géographique, les communes du périmètre sont plus ou moins impactées par ce phénomène. Les communes les plus 'connectées' (par les axes de communication notamment) connaissent un développement rapide, les plus isolées et éloignées des pôles dynamiques s'étirent moins, d'autres encore sont contraintes par la topographie ou le cadre réglementaire et peinent à trouver des terrains disponibles.

On retrouve ainsi une urbanisation diffuse plus importante au Sud dans la vallée de l'Hérault et au Nord autour de Ganges. Les deux vallées non contraintes par le relief et leur connexion aux grands axes de communication ont permis la mutation des terres agricoles en zones urbaines plus facilement et rapidement que dans d'autres parties du territoire.

Les secteurs de la plaine de Londres, du plateau d'Argelliers, Viols le Fort et la Boissière, la Vallée de Saint-Bauzille de Putois et dans une moindre mesure à Causse de la Selle, reliés à Montpellier par la RD 986 sont aussi concernés par un étalement urbain qui s'intensifie.

Le secteur de la Buèges, plus enclavé, reste moins touché par ce phénomène.

Les extensions urbaines modifient les silhouettes de villages et rendent moins lisibles leur structure originelle. Les caractéristiques architecturales et le vocabulaire employé par ces nouvelles constructions sont parfois éloignés de l'identité architecturale traditionnelle locale.

La prise en compte du contexte géographique, du tissu urbain ancien ou des axes structurants n'est pas toujours respectée dans les modèles d'implantation. La frontière entre rural et urbain aujourd'hui mobile doit ici penser sa lisière et son rapport aux garrigues, forêts et parcelles agricoles alentours.

L'accès rapide à de nouveaux axes routiers ou autoroutiers constitue un facteur de développement. Les abords des carrefours et des échangeurs sont d'abord préférés par les zones d'activités, les dents creuses et réserves foncières restantes entre ces nouvelles formes urbaines et les anciennes sont un enjeu fort de l'évolution des paysages du territoire.

Les limites à l'urbanisation représentées par les Plans de Prévention des Risques Naturels et plus particulièrement les risques d'inondation sont largement perceptibles dans la tache urbaine actuelle, l'urbain s'étale en opposition directe au fleuve et à son lit majeur.



Ganges (2019) - K.Samborska + W.Palmer



Gignac (2019) - K.Samborska + W.Palmer



Saint Jean de Fos (2019) - K.Samborska + W.Palmer

DYNAMIQUES AGRICOLES // SYNTHÈSE

Un développement urbain sous pression impactant les paysages de franges et questionnant la qualité des extensions récentes dans un paysage rural

DYNAMIQUES EN COURS:

- Un développement urbain parfois mal contrôlé dans les zones sous influence des pôles économiques et des axes de communication
- Des silhouettes villageoises historiques et des centres bourgs patrimoniaux de grande qualité peu valorisés (disparités locales) et en perte de dynamisme. En décalage dans l'intégration paysagère avec les extensions récentes.
- Des documents d'urbanisme peu restrictifs
- Difficile lecture de certaines franges urbaines qui s'étendent en terres agricoles ou en coteaux, conflits d'usage avec l'activité agricole
- Un étalement qui augmente les problématiques de risques forts: inondation, érosions, imperméabilisation des sols, incendies...
- Des zones d'activités dont l'intégration paysagère n'est pas toujours intégrée, mais quelques exemples de réalisations qualitatives peuvent donner l'exemple (Cosmo, la Liquière)



Alignements routiers patrimoniaux - Gignac - Caudex



Stationnement minéral urbain - Ganges - streetview



Axes saturés en saison - tourisme et carrières - Gignac - Streetview

DYNAMIQUES MAILLAGE ET DÉPLACEMENTS // SYNTHÈSE

Un paysage de la voiture, maillage complexe et influence des pôles urbains et du tourisme sur la fréquentation

DYNAMIQUES EN COURS:

- Un paysage où la voiture reste très présente
- Grandes infrastructures routières vecteurs d'attractivité et de développement, au vocabulaire parfois peu intégré
- Un paysage depuis la route qui se lit surtout dans les axes intermédiaires
- Les alignements d'arbres comme élément patrimonial et caractéristique des paysages locaux
- Le causse desservi par un axe vital mais complexe à différentes saisons
- Accès routiers très chargés dans certains pôles urbains comme Gignac et en période touristique, surcharge autour des pôles attractifs
- Un fort impact du stationnement saisonnier et très localisé, des questions de stationnement dans les pôles urbains à fort développement
- Manque de pistes cyclables mais en développement
- Manque de cheminements piétons sécurisés mais en développement, en ville comme en dehors, réflexion sur la trame verte et bleue
- Randonnées nombreuses mais déséquilibrées sur le territoire, parfois peu valorisées et manquant d'interconnexions.
- Des exemples de grande qualité présents sur le territoire pour la mise en valeur des paysages, par exemple la Voie verte Ganges-Sumene vers St Hippolyte du Fort
- Flux élevé des loueurs de canoë dans les gorges.
- Flux élevé de camions autour des carrières.
- Présence du parcours pastoral et des chemins de Saint Jacques de Compostelle à l'origine de la construction humaine/historique du territoire.



Pistes cyclables sans ombrage - Ganges - street view



Aménagements cyclables sans ombrage - Aniane - Caudex



Pont d'Issensac en période d'affluence - familigo.fr



Cyclotourisme plaine de Londres - St Martin de Londres - herault-tourisme.com



Toutes caves ouvertes - Montpeyroux - Midilibre

Le territoire comprend de nombreux pôles touristiques, Grand site de France, chemin de St-Jacques-de-Compostelle, grottes, patrimoines bâti (circulades, cœurs de villages...), gorges etc.

Il peut s'appuyer également sur des secteurs porteurs comme le tourisme vigneron, le tourisme de pleine nature, les métiers d'art... mais celui-ci pêche par la forte localisation de ces activités et la sur-fréquentation que cela engendre.

En dehors de ce tourisme de concrétion, il existe un tourisme plus confidentiel connu des locaux et des initiés qui travaillent à mettre en valeur les OTI pour diffuser les visiteurs sur le territoire et leur faire découvrir ses différentes facettes.

Mais un besoin d'inventaire des patrimoines bâtis vernaculaires (bergerie...) pour recenser la faisabilité de reconversion en lits et ceux à préserver en patrimoine reste à mener



Tourisme sportif plus confidentiel et spécialisé - Thaurac - sudcevennes.com

DYNAMIQUES TOURISTIQUES ET PAYSAGES // SYNTHÈSE

Un territoire au dynamisme touristique important sur des pôles très localisés posant la question de capacité de charge et de résilience des milieux. Un tourisme qui dépend essentiellement de la qualité des paysages et leur préservation. Aujourd'hui concentré en pics localisés et saisonniers, sa préservation et sa pérennité dépend d'une diffusion dans le temps et l'espace.

DYNAMIQUES EN COURS:

- Répartition inégale des flux touristiques sur le territoire avec de grandes polarités, concrétion des activités dans l'espace mais aussi dans le temps (saisonnalité courte)
- Manque de lits touristiques marchands adaptés à la demande
- Des parcours touristiques longs et singuliers peu connus des visiteurs saisonniers
- Des Offices du tourisme qui travaillent de concert à une offre complète sur le territoire
- Grand Site de France / Chemins de Saint Jacques / Grottes / tourisme vigneron / Patrimoine bâti (circulades, cœurs de villages...) / Gorges et activités de pleine nature etc... Un tourisme varié mais très localisé sur des sites très fréquentés en saison
- En dehors de ce tourisme de concrétion, un tourisme plus confidentiel connu des locaux et initiés
- Un paysage qui pâtit de la surfréquentation localisée, piétinement, déchets, nuisances de circulation, stationnement etc.
- Un grand potentiel en exploration de la part des OTI en tourisme nature, écologique, pédagogique.

Dynamiques et évolutions paysagères - Synthèse des constats

DYNAMIQUES NATURELLES:

1 Fermeture des milieux due à l'évolution des pratiques agricoles et pastorales (pression urbaine, mécanisation, intensification..)

- Déclin de l'activité pastorale qui transforme les paysages
- Fermeture des paysages, des perceptions et des déambulations
- Perte de biodiversité relative à la fermeture des milieux
- Développement de certaines espèces qui y trouvent refuge : les sangliers
- Augmentation du risque incendie
- Mutation des milieux écologiques
- Ripisylves et milieux humides sous pression
- TVB et continuités écologiques encore peu prises en compte
- Gestion forestière
- Protection de la forêt de Pin de Salzman dans les monts des St-Guilhem

DYNAMIQUES AGRICOLES:

2 Le paysage agricole actuel du territoire est caractérisé par cinq grands aspects :

- Prédominance de l'activité viticole et dans une moindre mesure de l'oléiculture
- Déprise et enrichissement qui s'accroissent sur le territoire et qui impactent fortement le paysage agricole.
- Dichotomie entre monoculture localisée en plaine et mosaïques agricoles
- Une imbrication peu claire entre étalement urbain et parcelles agricoles offrant des paysages de franges peu lisibles, parfois conflictuels
- Une production locale valorisée par des groupements de producteurs et par les AOP, AOC, IGP.

3 Déclin de l'activité pastorale depuis le milieu du 20ème siècle MAIS prise de conscience de l'importance de cette pratique :

- Réintroduction localisée de troupeaux, valorisation des produits locaux, de l'artisanat...
- Installations d'exploitants mais difficulté dans la transmission d'exploitation au moment de la retraite et précarité du foncier.

4 Plaines viticoles = mer de vignes entre symbole et banalisation des paysages

- Le réchauffement climatique et son impact sur les paysages : raréfaction de la ressource en eau, adaptation des pratiques agricoles, énergies renouvelables, etc.
- Démarche de qualification des vignobles et des pratiques, d'adaptation au changement climatique et une transition vers l'agriculture biologique qui se développe sur le territoire. (label Vignerons en développement durable entre autres)

5 Cultures intensives et manque d'espaces : pressions sur les zones humides et les ripisylves

- Conflit d'occupation entre étalement urbain et terres cultivées
- Documents d'urbanisme et outils d'aide à la décision à adapter face à l'évolution des dynamiques urbaines et à la pression agricole intensive
- Pollutions liées aux épandages d'engrais et de pesticides et à proximité des habitations et équipements publics
- Le bâti agricole récent et son implantation marquante dans le paysage

DYNAMIQUES URBAINES:

6 Pression démographique importante sur l'ensemble du territoire avec des zones plus impactées : plaines de l'Hérault, de Ganges, de Londres, vallon de la Boissière...

7 Débordement de l'étalement urbain dû à la pression foncière, aux aménageurs, au manque d'adaptation des documents d'urbanisme et au manque d'outils pour les techniciens publics

- Des silhouettes villageoises historiques et des centres bourgs patrimoniaux de grande qualité peu valorisés (disparités locales) et en perte de dynamisme. En décalage dans l'intégration paysagère avec les extensions récentes et leur milieu
- Des documents d'urbanisme peu restrictifs, pas toujours en lien avec les dynamiques actuelles
- Un étalement qui augmente les problématiques de risques forts: inondation, érosions, imperméabilisation des sols, incendies...
- Conflits d'usages avec des exploitants : franges entre ville et agriculture qui devient illisible
- Zones d'activités peu intégrées, mais des efforts notables (Cosmo, la Liquière par exemple)
- Paupérisation de certains cœurs de bourgs et désertion parfois
- Cabanisation des terres agricoles

8 Carrières et gravières

Activité importante sur le territoire, les carrières et les gravières représentent une activité économique source d'emplois sur le territoire mais génèrent des nuisances et des impacts sur le paysage

- Des cicatrices dans le paysage pendant le cycle d'exploitation
- Création de zones humides et/ou de loisirs, agricoles, ou renaturation après exploitation
- Nuisances liées aux circulations: question du contournement des zones urbaines pour les camions

DÉPLACEMENTS :

Un paysage où la voiture domine encore, pas de desserte ferroviaire. Un maillage inégal sur le territoire qui enclave où diffuse.

- Grandes infrastructures routières vecteurs d'attractivité et de développement, au vocabulaire parfois peu intégré (A750 et RD 986)
- Un paysage depuis la route qui se lit surtout dans les axes intermédiaires
- Les alignements d'arbres comme élément patrimonial et caractéristique des paysages locaux
- Le causse desservi par un axe vital (D4) mais complexe à différentes saisons entre surcharge l'été et conditions climatiques en hiver

9 La densification du flux sur quelques infrastructures impacte le paysage et l'organisation autour de ceux-ci

- Transports en commun sur le territoire inégalement répartis (enclavement du Nord Ouest)
- Manque de solutions alternatives à la voiture : covoiturage, train, réseau pouce en développement
- Infrastructures routières productrices d'extensions urbaines rapide, voire mal maîtrisées

10 Accès routiers surchargés dans certains pôles urbains comme Gignac

Forte affluence en période touristique, les pôles attractifs sont dépassés par le trafic et le besoin en stationnements :

- Un fort impact du stationnement saisonnier et très localisé (Saint Guilhem le Désert, Saint Jean de Fos centre, le Pont du Diable, les gorges de l'Hérault, le Pont d'Issensac, le ravin des Arcs).
- Un problème de stationnement dans les pôles urbains à fort développement (Gignac, saint André de Sangonis, Ganges etc.)
- Manque de pistes cyclables mais en développement
- Manque de cheminements piétons sécurisés mais en développement, en ville comme en dehors, réflexion sur la trame verte et bleue
- Randonnées nombreuses, encore potentiel pour développer des connexions
- Des exemples de grande qualité présents sur le territoire pour la mise en valeur des paysages, par exemple la Voie verte Ganges-Sumène vers St Hippolyte du fort

DYNAMIQUES TOURISTIQUES :

11 Répartition hétérogène des flux touristiques sur le territoire avec de grands pôles touristiques :



- Grand Site de France / Chemins de Saint Jacques / Grottes / tourisme migneron / Patrimoine bâti (circulades, cœurs de villages...) / Gorges et activités de pleine nature etc... Un tourisme varié mais très localisé sur des sites très fréquentés en saison
- En dehors de ce tourisme de concrétion, un tourisme plus confidentiel connu des locaux et initiés
- Permet de grouper les impacts et de créer des aménagements sur un nombre réduit de sites, adaptés à l'affluence
- Accentue les impacts sur le site et son contexte : déchets, piétinements, stationnements, congestions...

12 Difficulté de garder les touristes sur le territoire:



- Manque de lits touristiques marchands adaptés à la demande
- Des parcours touristiques longs et singuliers peu connus des visiteurs saisonniers
- Des Offices du tourisme qui travaillent de concert à une offre complète sur le territoire

Dynamiques et évolutions paysagères - Synthèse des constats

Fermeture des milieux due à l'évolution des pratiques agricoles et pastorales (pression urbaine, mécanisation, intensification...)

-  Couvert boisé (forêt et garrigue) en 2018
-  Conquête du couvert boisé sur les parcelles agricoles

Le maillage agricole actuel du territoire du Plan de paysage spécialisation et enrichissement :

-  Vignes et olivettes ponctuelles
-  Zones en cours d'enfrichement

Cultures intensives et manque d'espaces

-  Pressions sur les ripisylves



**Conflit d'occupation entre étalement urbain et terres cultivées
Les franges paysagères**

-  Conflits d'occupation


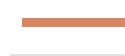
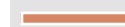
Pression démographique importante sur l'ensemble du territoire

-  Pression urbaine sur les parcelles agricoles




Carrières et gravières - Intégration et potentiel

-  Carrières et gravières en activité
-  Carrières et gravières renaturées



La densification des flux sur quelques infrastructures

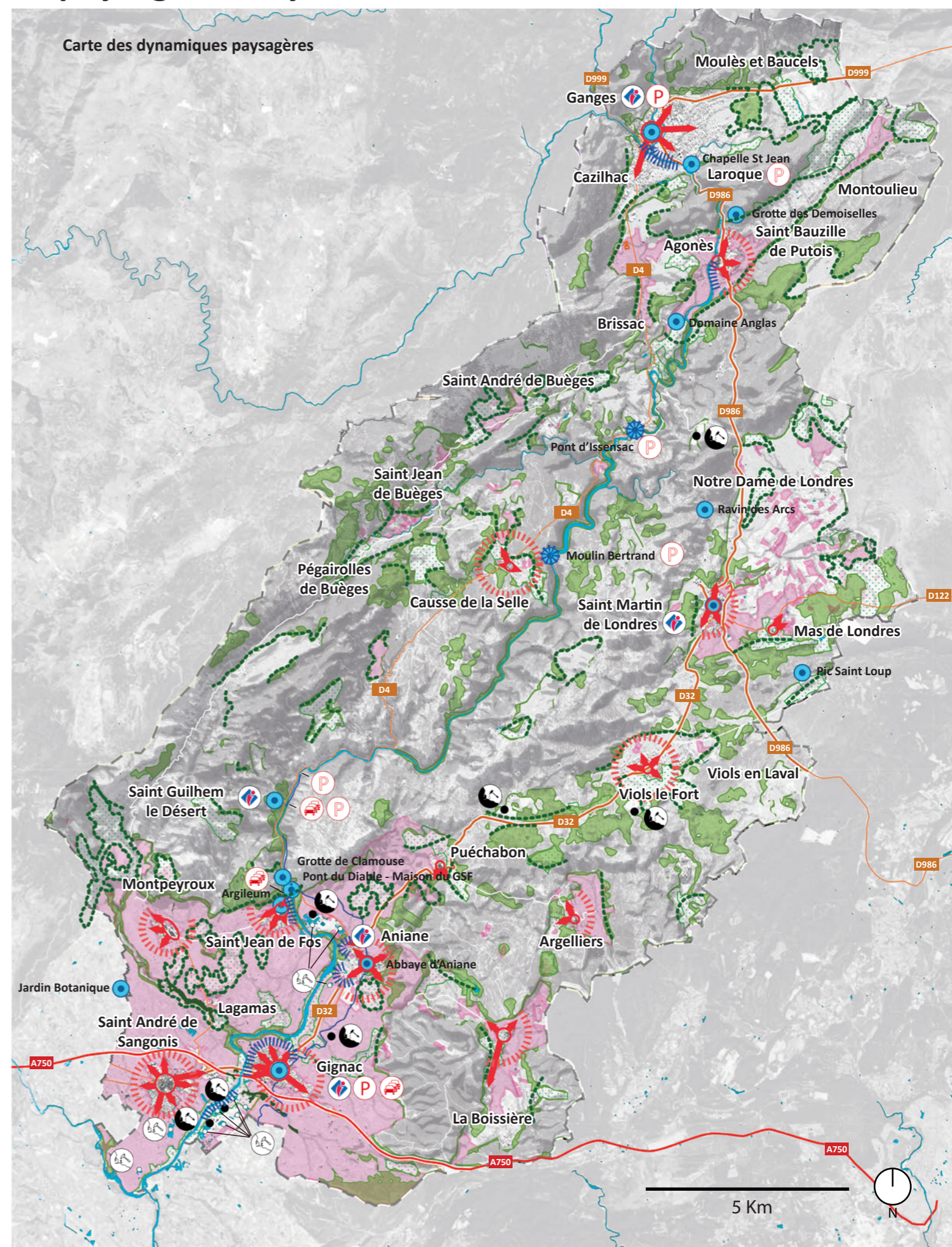
-  Liaisons nationales
-  Liaisons régionales
-  Axes principaux du territoire

Forte affluence saisonnière, polarités et points de tension

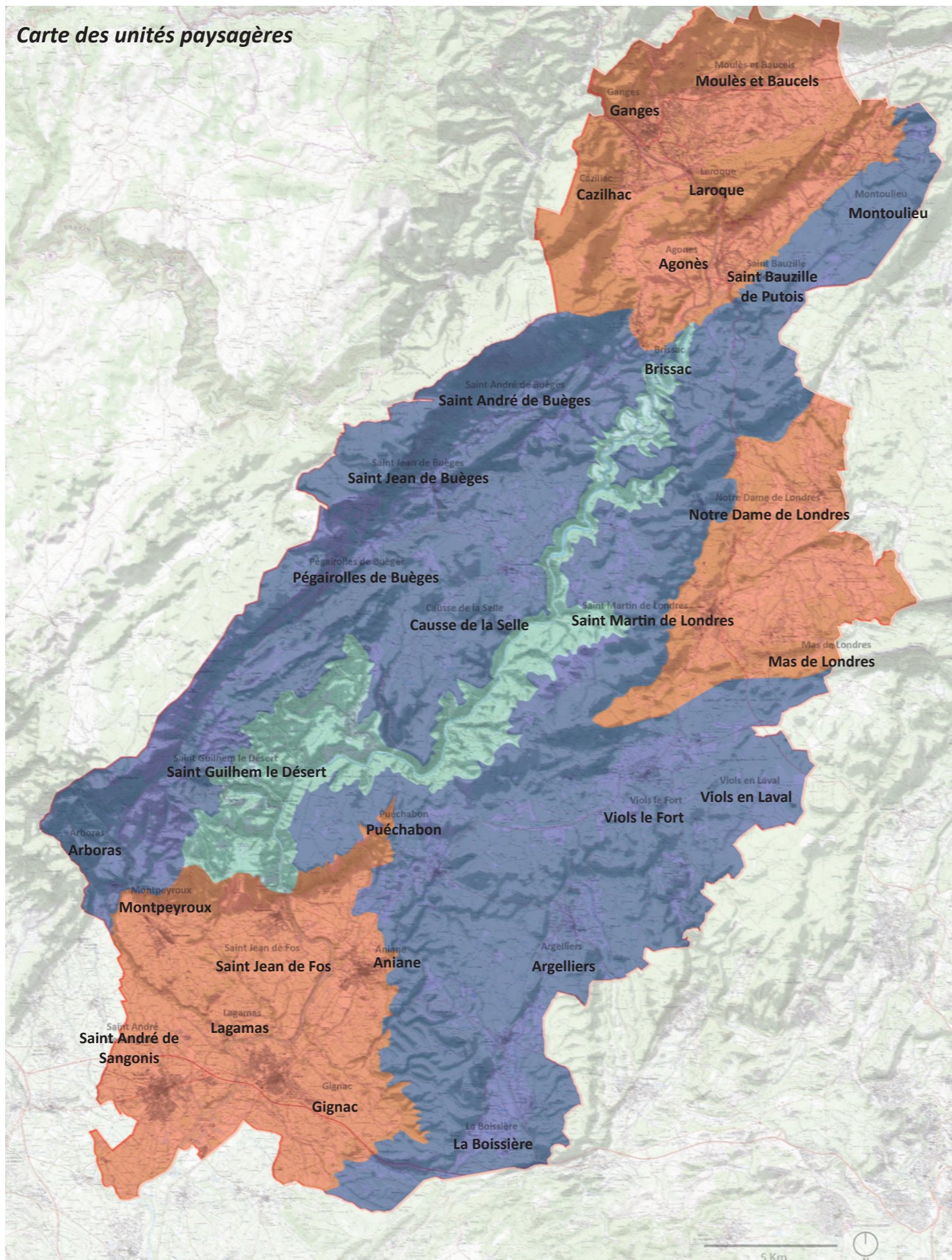
-  Points de tension en terme de stationnements
-  Points de tension en terme de stationnements en période estivale
-  Zone de trafic dense

Répartition hétérogène des flux touristiques sur le territoire

-  Sites touristiques
-  Pôles accueil tourisme



III - LES UNITÉS PAYSAGÈRES



Les unités paysagères peuvent être définies comme telles : «portion de territoire présentant des caractères de paysage homogènes. L'identification des unités de paysage permet de mesurer la diversité des paysages pour un territoire donné, et d'identifier les traits de caractères qui les différencient.»




Cette définition est issue de l'Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon. Celui-ci décompose le territoire du Plan de paysage en cinq unités paysagères, du Nord au Sud :

- La plaine de Ganges,
- Les gorges de l'Hérault, la vallée de la Buèges et leur causses;
- La plaine de Saint Martin de Londres;
- Les bois et garrigues au sud du Pic Saint Loup;
- La plaine viticole de l'Hérault autour de Gignac.

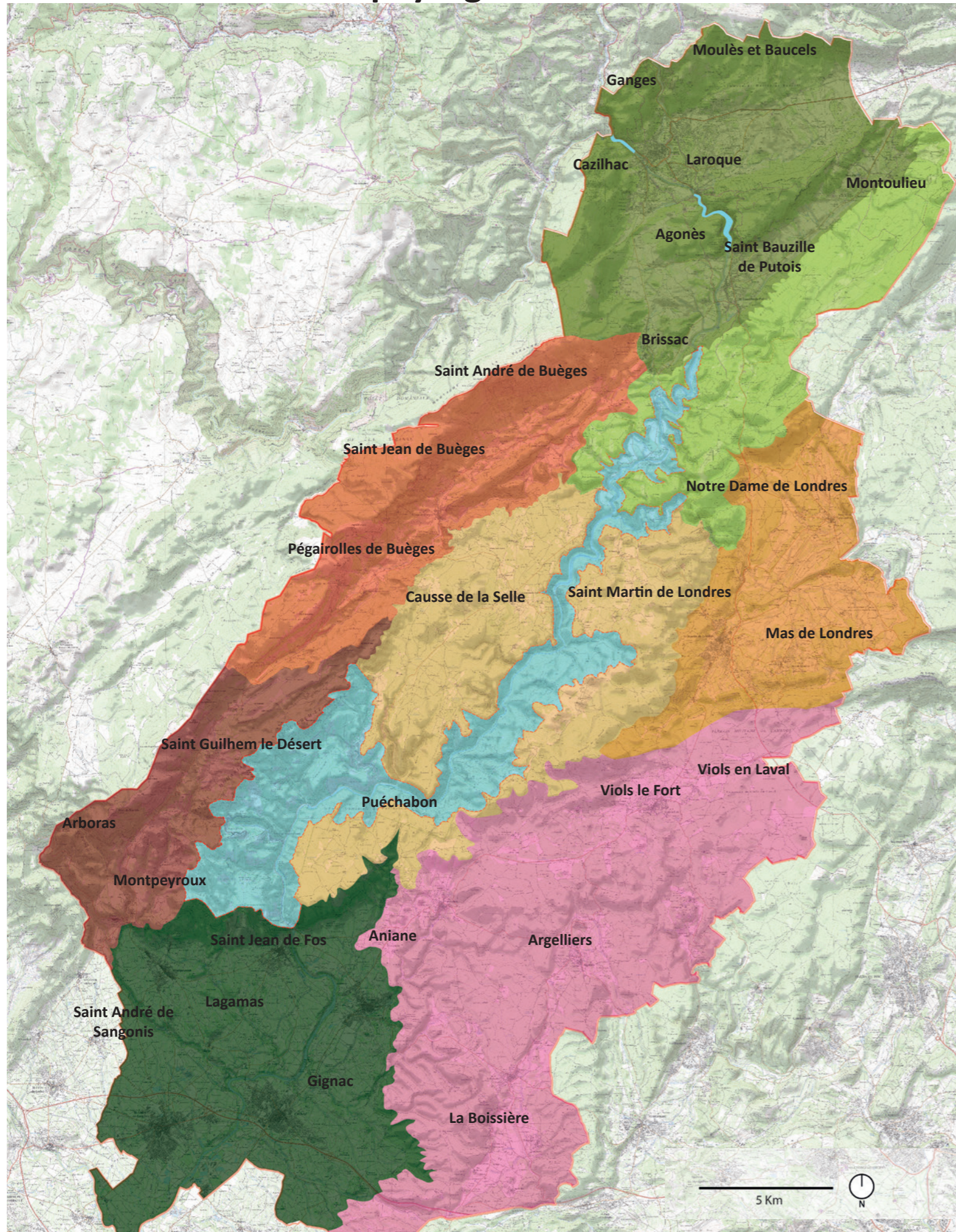
A partir des différentes composantes de la structure du territoire et l'occupation du sol qui en découle, et suite au développement exposé ci-avant, le Plan de paysage fait le choix de déterminer trois grandes Unités paysagères, déclinées ensuite en différentes sous unités constitutives:

- Les gorges de l'Hérault, véritable colonne vertébrale et joyau du territoire, elles serpentent au milieu des causses et taillent son relief.
- Les monts, causses et garrigues, fond de scène dont les couleurs et les formes donnent son identité à l'ensemble du territoire.
- Les plaines et vallées, tantôt encaissées et étroites, tantôt ouvertes entre les massifs. Elles sont cultivées en partie et l'occupation urbaine y est de plus en plus présente.

Légende

-  Gorges de l'Hérault - Le Joyau
-  Plaines et vallées - Les portes du territoire
-  Monts, causses et garrigues - Refuge à l'Ouest - Les Hauts et Balcons à l'Est

Carte des sous-unités paysagères



LES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES

Les sous-unités paysagères composent les unités paysagères, l'échelle d'étude est donc affinée, les éléments physiques, l'occupation du sol et les dynamiques qui les définissent sont étudiées au sein de l'unité paysagère et non du territoire dans son ensemble.

Cette échelle plus précise permet d'apprécier des caractéristiques plus fines et sensibles qui définissent une sous-unité ainsi que les motifs qui la composent. Ces aspects sont appréciés sur le terrain et à travers la parole des personnes qui vivent le territoire.






9 sous-unités paysagères se dégagent à cette étape du diagnostic :

- La Plaine de l'Hérault
- La Plaine de Londres
- Les Vallées de Ganges et Saint-Bauzille de Putois
- La Vallée de la Buèges
- Le Causse de la Selle
- Le Petit Causse
- Le Plateau et balcons au sud du Pic Saint-Loup
- Les Piochs et causses des Lavagnes
- Les Gorges de l'Hérault

Les délimitations de ces sous-unités ont été définies et argumentées dans chacune des descriptions suivantes. Celles-ci viennent parfois questionner les transitions fines paysagères qui peuvent exister au niveau très local, les basculements entre deux paysages sont rarement brusques et définitifs, une zone tampon paysagère, une transition douce ou marquée s'observe souvent et vient questionner la notion de délimitation franche.

Nous avons pris le soin dans ces sous-unités de prendre en compte les éléments paysagers, morphologiques, les transitions paysagères, mais également les paysages 'vécus', ceux du quotidien des usagers et la manière dont ils nous les ont détaillés, ces éléments ont permis le découpage ci-après de chacune des sous-unités.

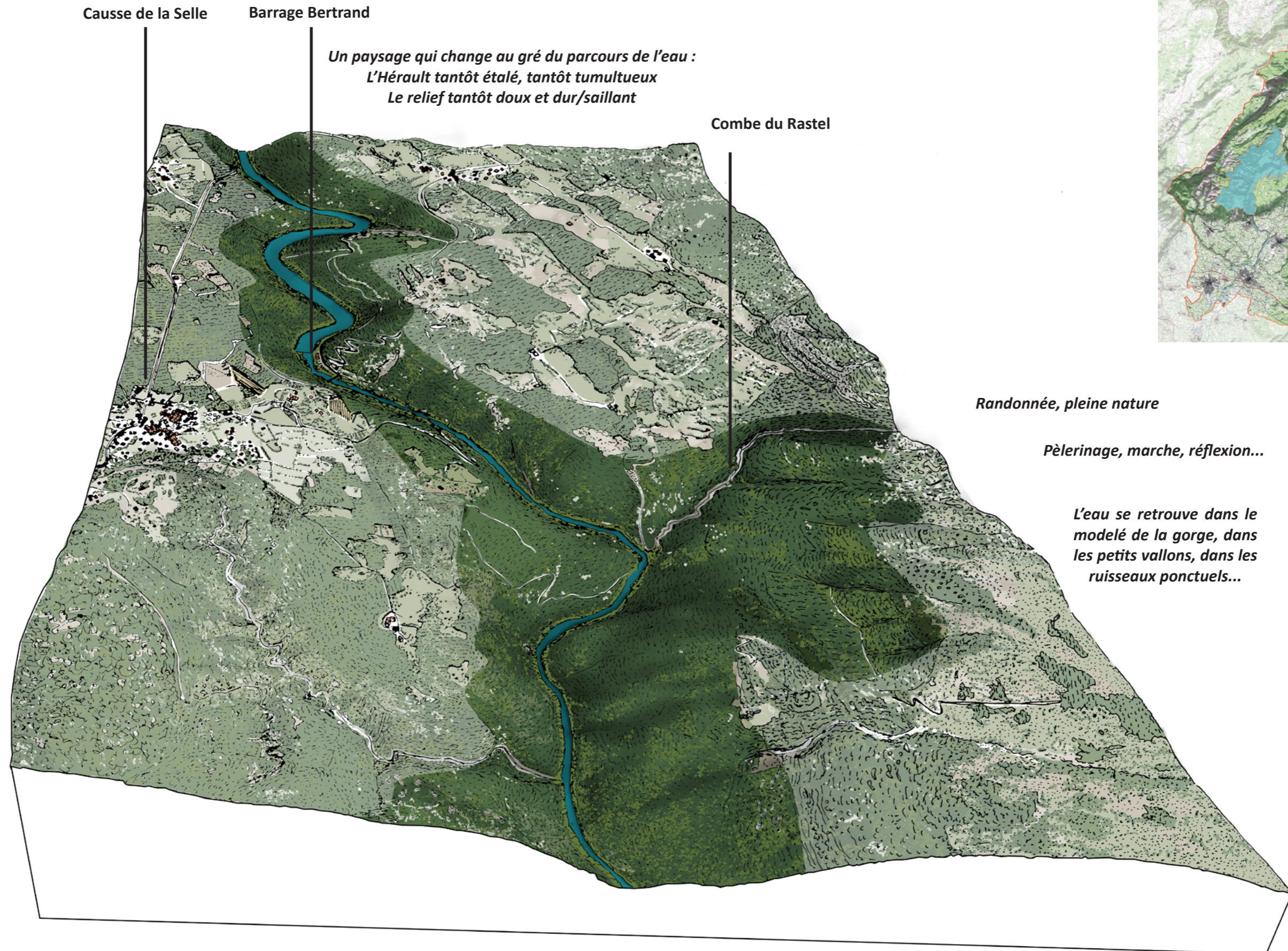
Légende

-  Les Gorges de l'Hérault - Paysage des caprices de l'eau
-  La Plaine de l'Hérault - La mer de vignes et ses îlots habités
-  La Plaine de Londres - Balcon sur plaine
-  Les Vallées de Ganges et Saint-Bauzille de Putois - La porte Nord
-  La Vallée de la Buèges - Le refuge préservé
-  Le Causse - Le plateau entaillé
-  Le petit causse - Garrigues humides et collines
-  Le Plateau et balcons à l'Ouest du Pic Saint-Loup - Garrigues en balcon
-  Les Pioch et causses des Lavagnes - Entre garrigues et montagne

1 - Les Gorges de l'Hérault - Paysage des caprices de l'eau

Un fleuve puissant - Quand l'eau dompte la roche

- Un paysage sauvage entre abondance et absence d'eau

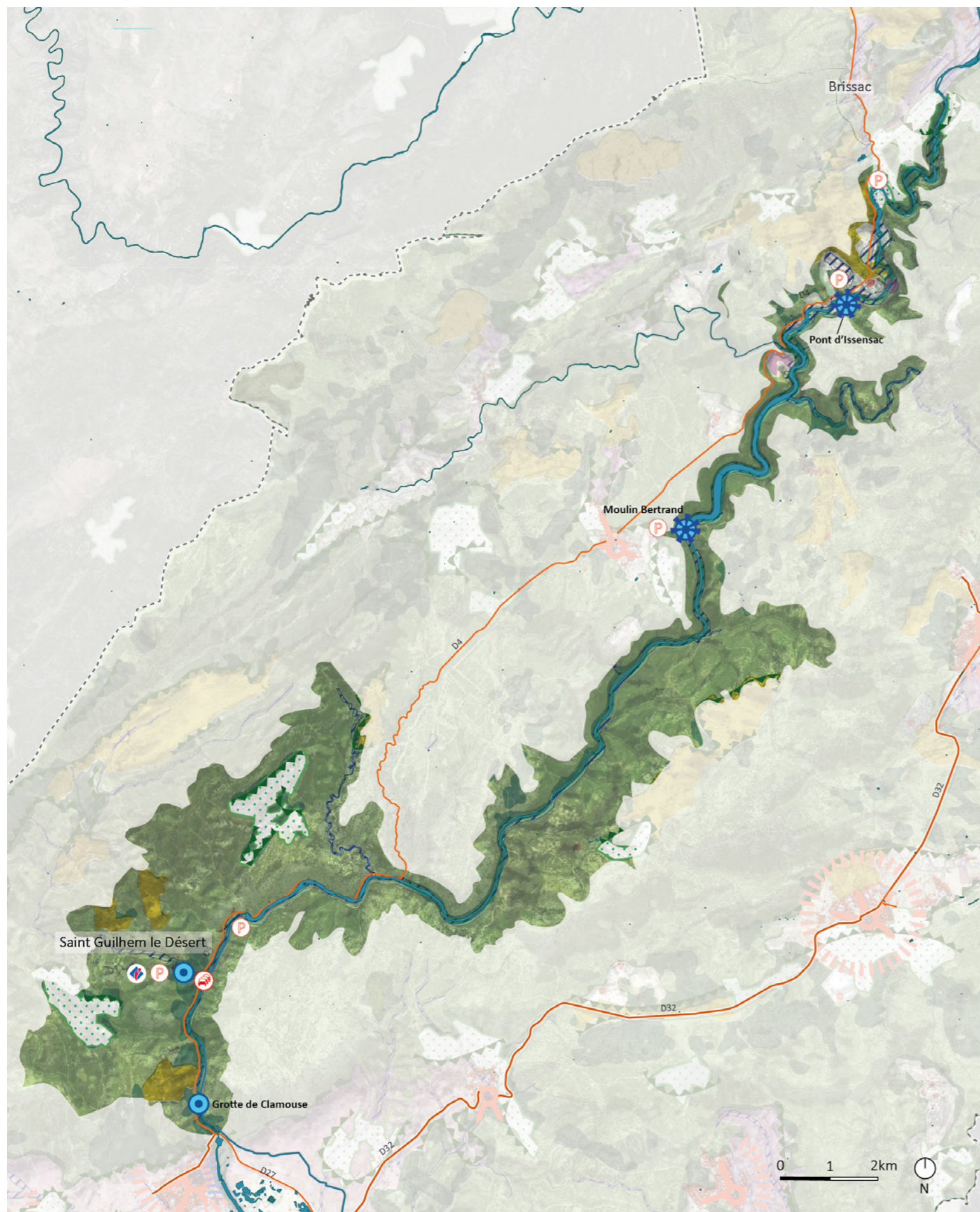


*Un paysage qui change au gré du parcours de l'eau :
L'Hérault tantôt étalé, tantôt tumultueux
Le relief tantôt doux et dur/saillant*

Randonnée, pleine nature

Pèlerinage, marche, réflexion...

*L'eau se retrouve dans le
modelé de la gorge, dans
les petits vallons, dans les
ruisseaux ponctuels...*



Carte des dynamiques de la sous-unité des Gorges de l'Hérault

- Pâtures
- Vignes et oliveraies ponctuelles
- Zones en cours d'enfrichement
- Couvert (forêt et garrigue) 1960
- Couvert (forêt et garrigue) 2018
- Conquête du couvert sur les parcelles agricoles
- Tache urbaine
- Pressions sur les ripisylves
- Pressions sur les parcelles agricoles
- Conflits d'occupation
- PPRI
- Carrières en activité
- Carrières renaturées
- Axes nationaux
- Axes régionaux
- Axes majeurs
- Points de tension stationnement
- Points de tension stationnement saisonnier
- Trafic dense
- Sites touristiques
- Pôles d'information tourisme



Les gorges depuis Saint Bazille de Putois - Caudex



Saint Guilhem le Désert - Caudex

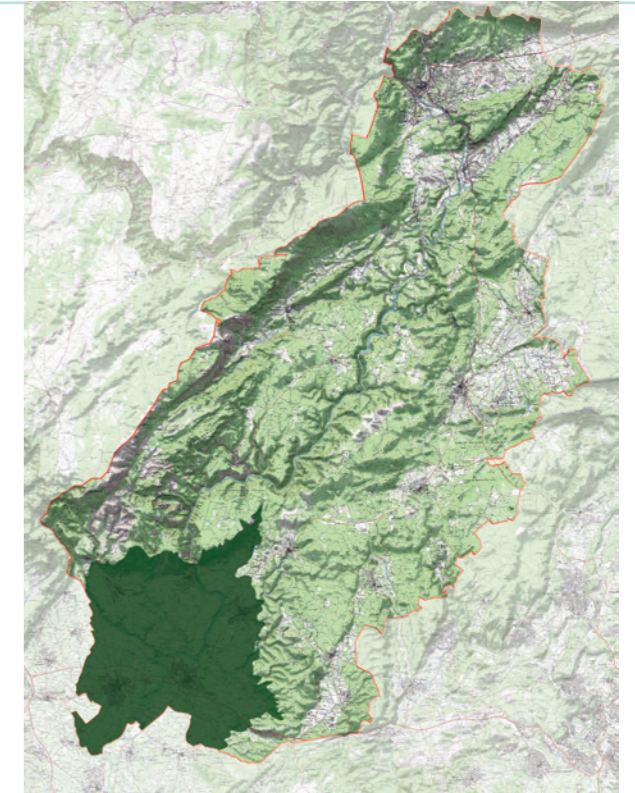
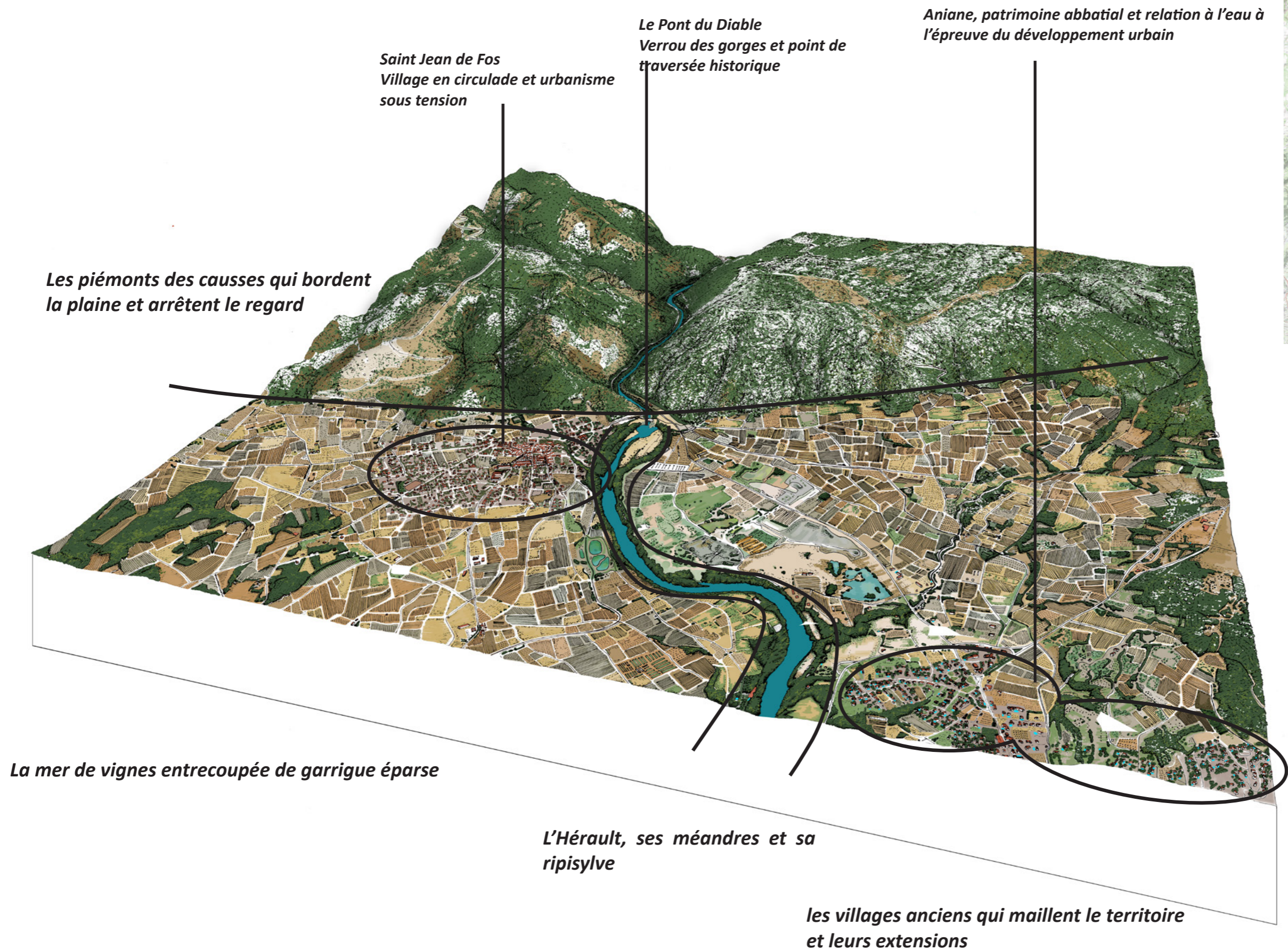
ENJEUX

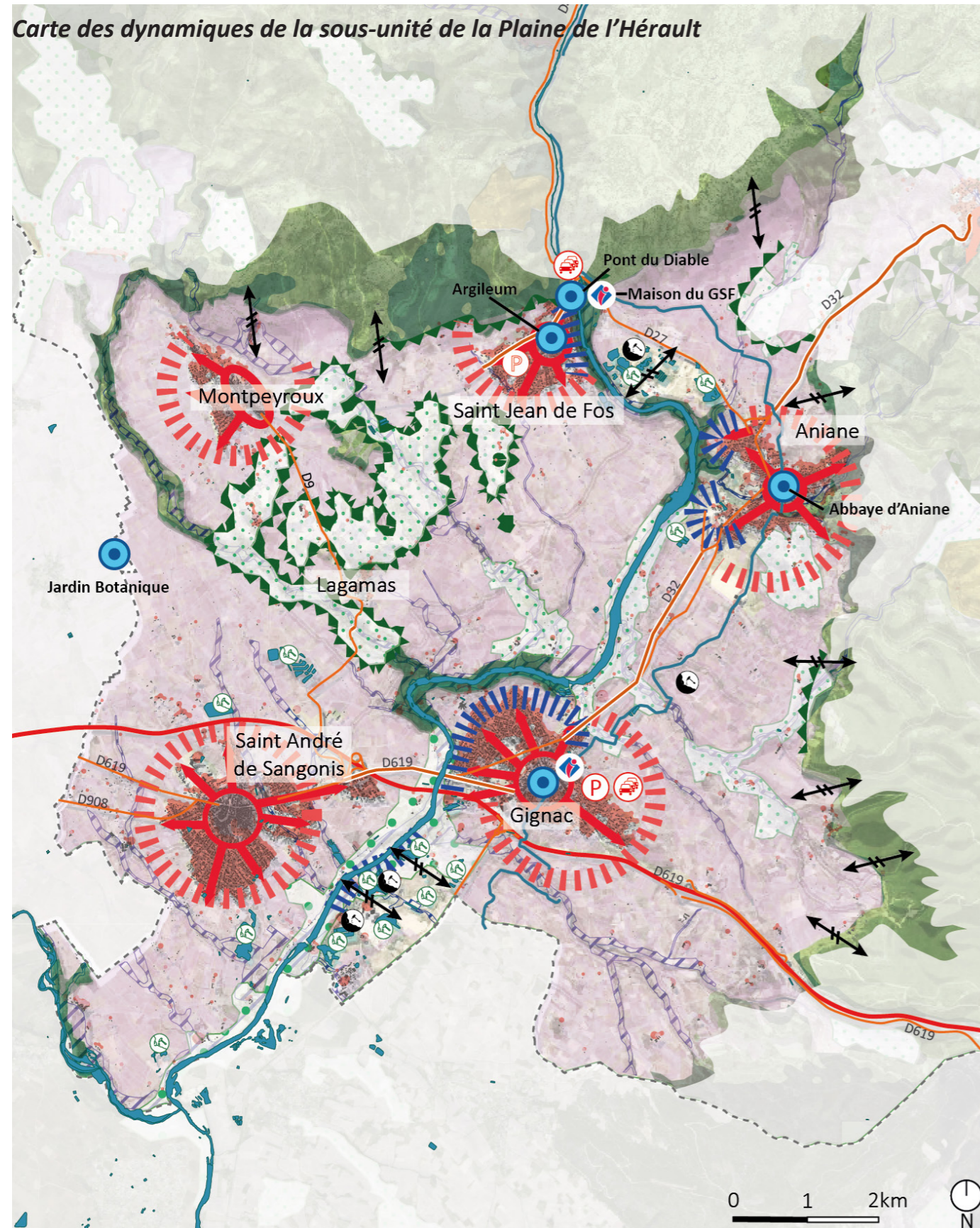
- 1** Les impacts de la surfréquentation touristique (parking, déplacements, piétinements, pollutions...) sur un milieu fragile et protégé
- 2** Le patrimoine local lié au pèlerinage, à l'agriculture, à l'eau/Hérault et le rôle des gorges au sein du bassin versant de l'Hérault.
- 3** La diversité des paysages vus depuis et vers les gorges face à une fermeture des milieux naturels et agricoles.
- 4** Les parcours et chemins existants face une fermeture des milieux et des points de vue sur le grand paysage. Le déséquilibre entre les sentiers de grande randonnée, chemins de Saint Jacques et d'autres parcours et patrimoines plus confidentiels d'une grande richesse.

2 - Plaine de l'Hérault - La mer de vignes et ses îlots habités

Une vallée habitée et cultivée - Entre patrimoine et modernité

La mer de vigne et ses îlots habités - une vallée dynamique





Plaine de l'Hérault depuis Arboras - Caudex

ENJEUX

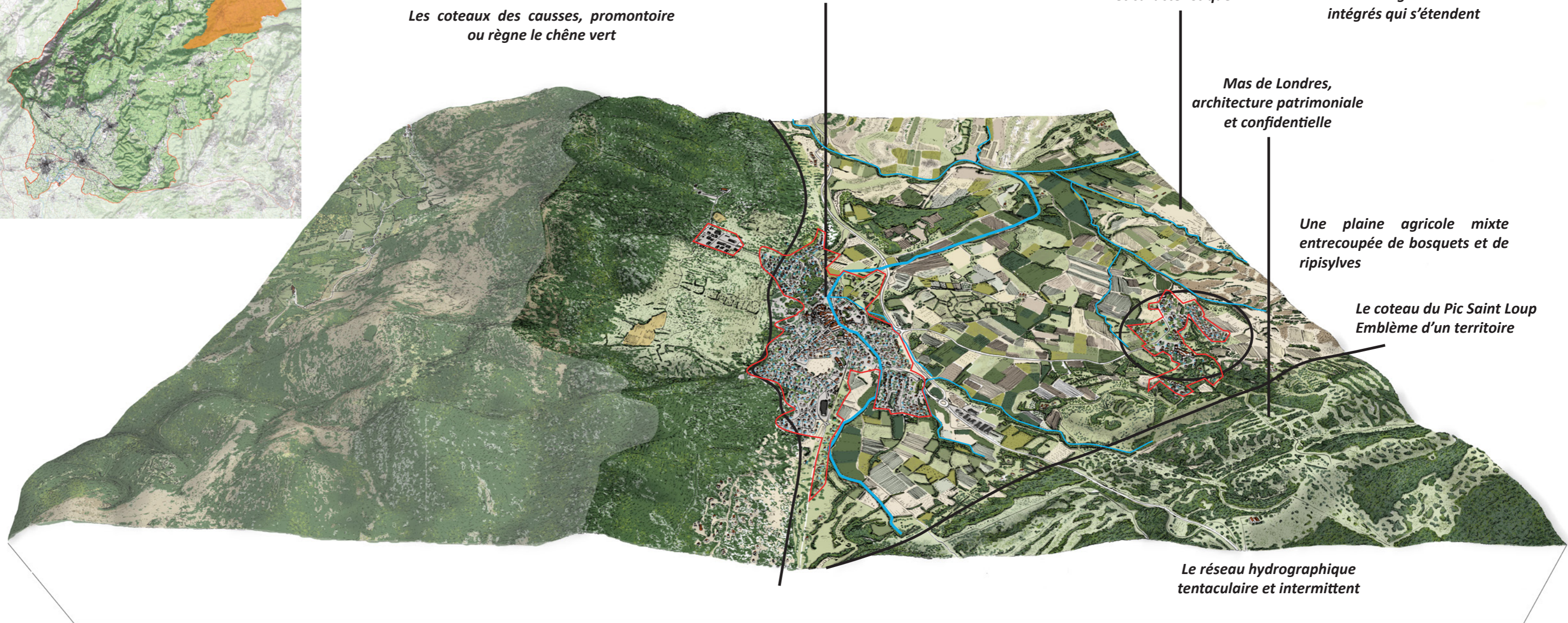
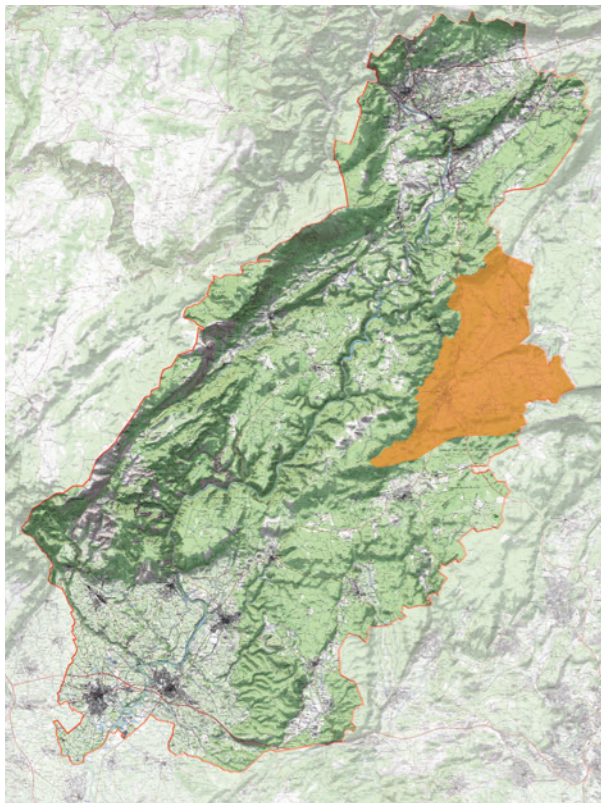
- 1 Le devenir du modèle agricole conventionnel et monoculturel de la vigne face au changement climatique, à la ressource en eau.
- 2 Le devenir des piémonts agricoles laissés à la garrigue face à une optimisation des pratiques agricoles
- 3 Le devenir paysager des franges entre tissu urbain et parcelles agricoles autour des villes et villages
- 4 La préservation du cortège naturel de la ripisylve face aux aménagements et à l'exploitation agricole
- 5 Le rapport à l'eau et ses paysages et son accessibilité depuis la plaine
- 6 Le patrimoine agricole et historique des coteaux ou lié à l'eau, les points de vue remarquables sur la plaine et vers les gorges et à travers le chemin de Saint Jacques de Compostelle
- 7 Les outils d'urbanisme face à l'étalement urbain et une pression démographique importante
- 8 L'impact paysager des carrières et gravières en exploitation et les projets après renaturations
- 9 L'accessibilité cyclable et les cheminements piétons/promenades dans la vallée, la connexion entre les pôles touristiques, des départs de randonnées, les centres bourgs, les éléments de patrimoine, les cheminements piétons en ville

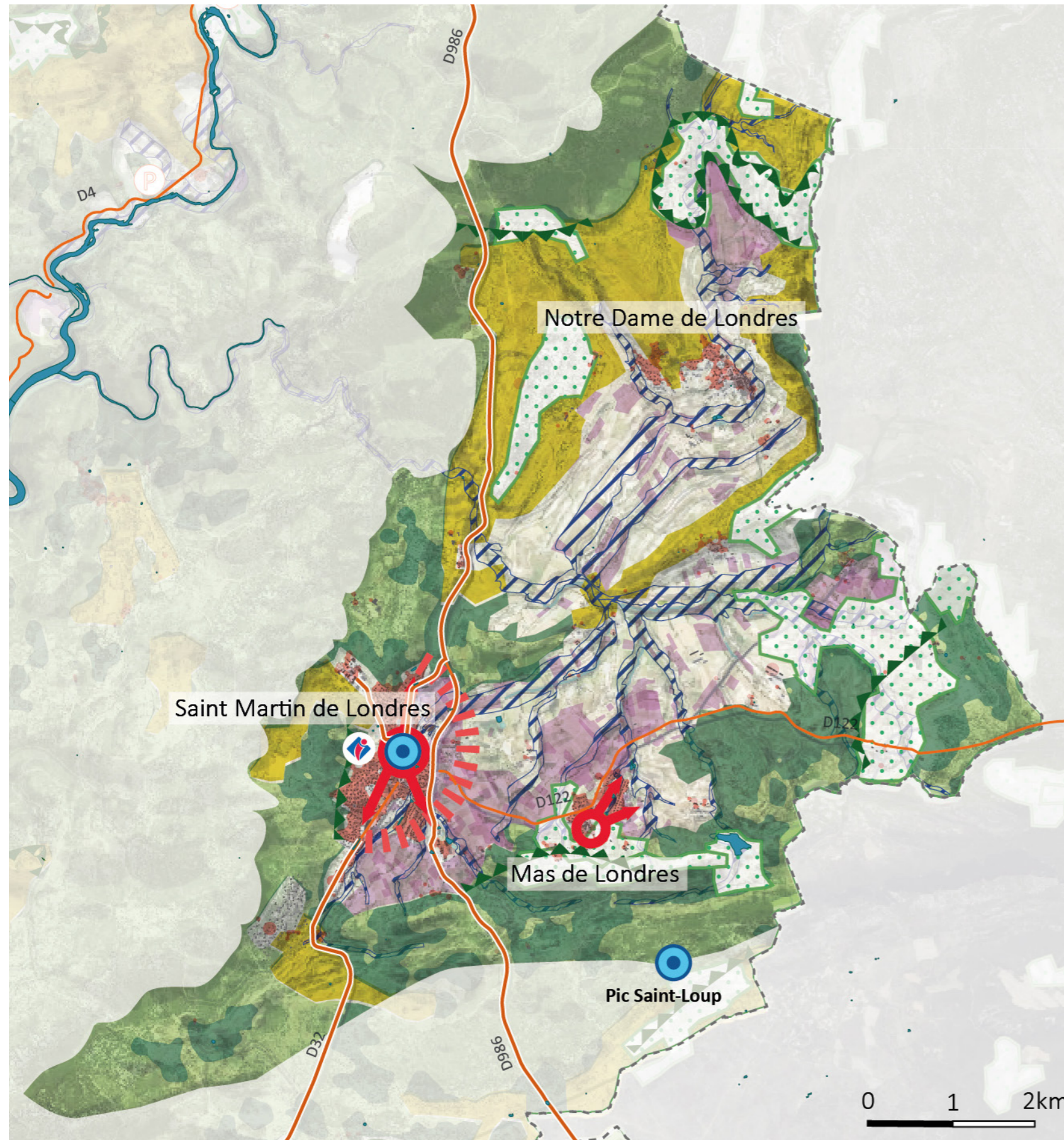
Vignes et oliveraies ponctuelles	Tache urbaine	Carrières en activité	Points de tension stationnement
Zones en cours d'enfrichement	Pressions sur les ripisylves	Carrières renaturées	Points de tension stationnement saisonnier
Couvert (forêt et garrigue) 1960	Pressions sur les parcelles agricoles	Axes nationaux	Trafic dense
Couvert (forêt et garrigue) 2018	Conflits d'occupation	Axes régionaux	Sites touristiques
Conquête du couvert sur les parcelles agricoles	PPRI	Axes majeurs	Pôles d'information tourisme

3 - Plaine de Londres - Balcon sur plaine

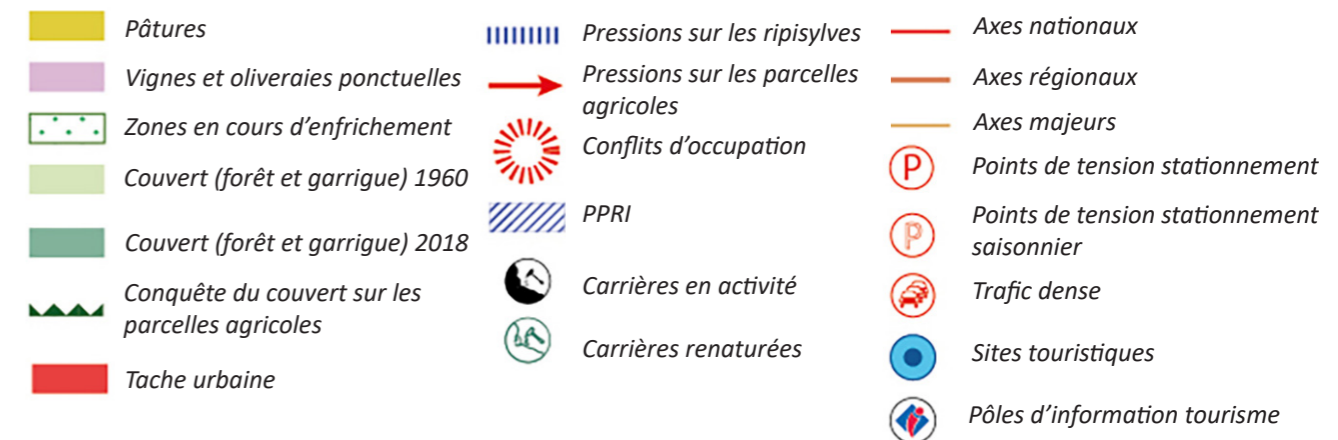
Balcon sur plaine - patrimoine culturel et culturel

- o Entre cause et vallée - Entre désert et système cultural complexe





La plaine de Londres depuis les hauteurs de Saint Martin de Londres - Caudex



ENJEUX

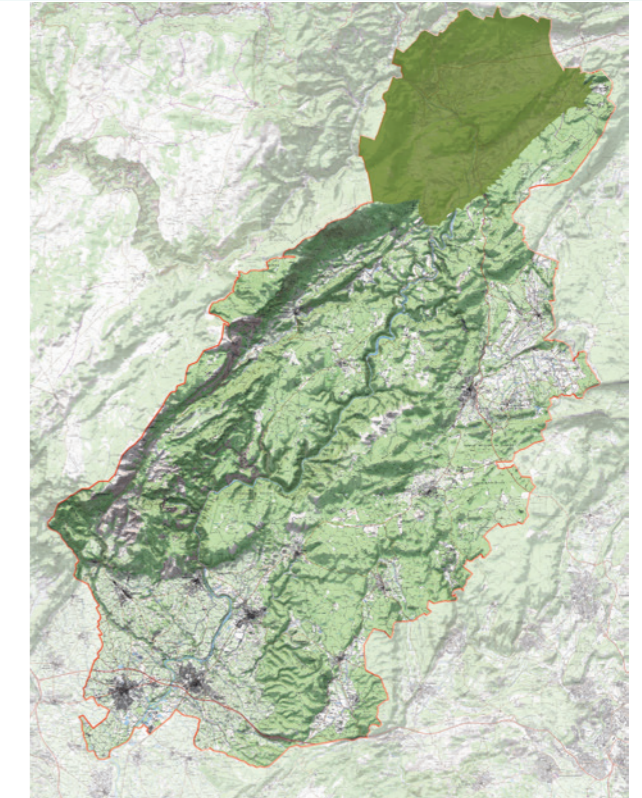
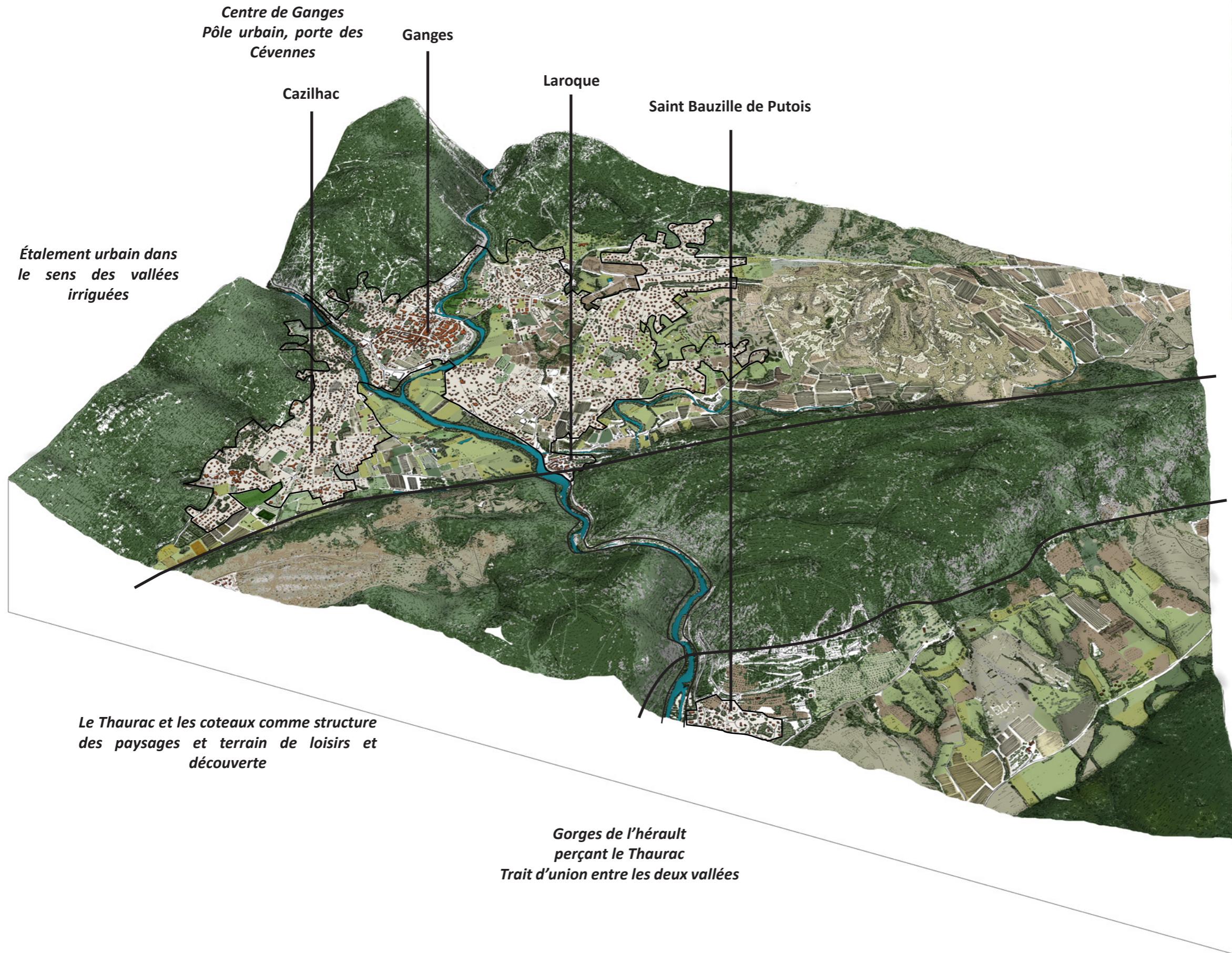
- 1 La mosaïque des paysages agricoles de la plaine de Londres face aux pressions foncières et aux mutations des pratiques.
- 2 Le devenir du patrimoine bâti agricole ancien face à une pression touristique et d'habitat ou à l'abandon des usages
- 3 L'importance de posséder des documents d'urbanisme efficaces face à l'étalement urbain et à la pression foncière et démographique
- 4 L'intégration paysagère des zones d'activités existantes et leurs développements
- 5 La qualité patrimoniale des centres bourgs et leur dynamisme face à des extensions lâches et peu qualitatives
- 6 Le maillage des cheminements piétons ou cycles au départ des centres bourgs, existants ou non face à une difficile déambulation douce sur le territoire
- 7 La valorisation et le devenir des continuités écologiques et hydrographiques de la plaine face à la problématique de la raréfaction de la ressource en eau

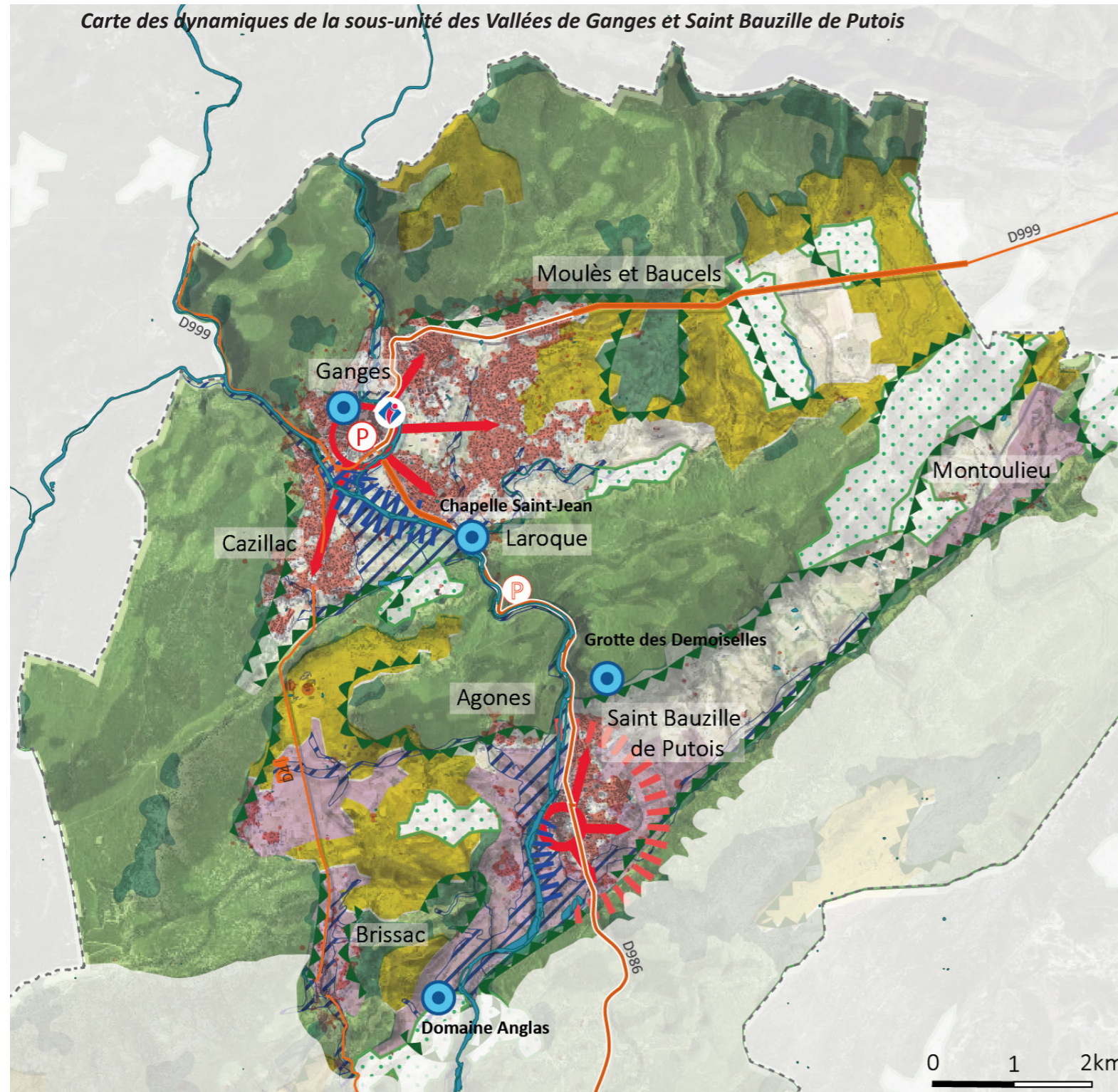
Carte des dynamiques de la sous-unité de la Plaine de Londres

4 - Vallées de Ganges et de Saint Bauzille de Putois - La Porte du Nord

Au pied des Cévennes - Un territoire de passage

○ Habiter la pierre et l'eau - Des formes chahutées





Saint Bauzille de Putois depuis le Thaurac - Caudex



Ganges depuis le Rieutord - Caudex

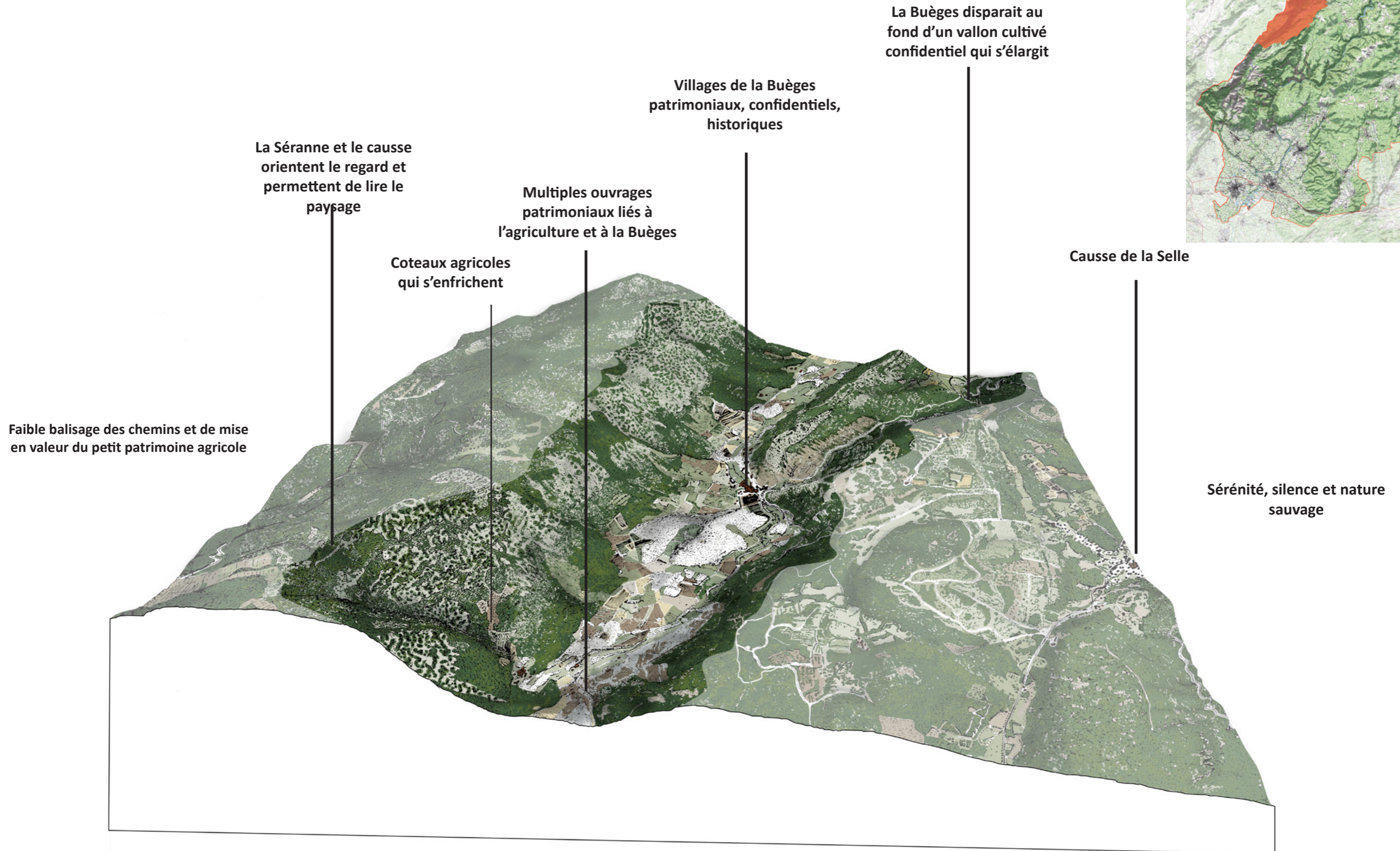
ENJEUX

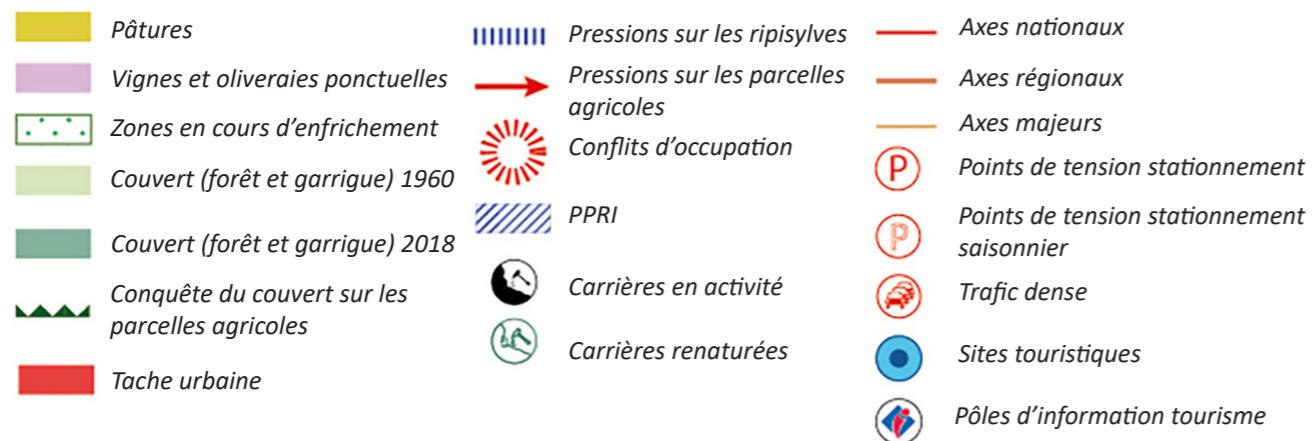
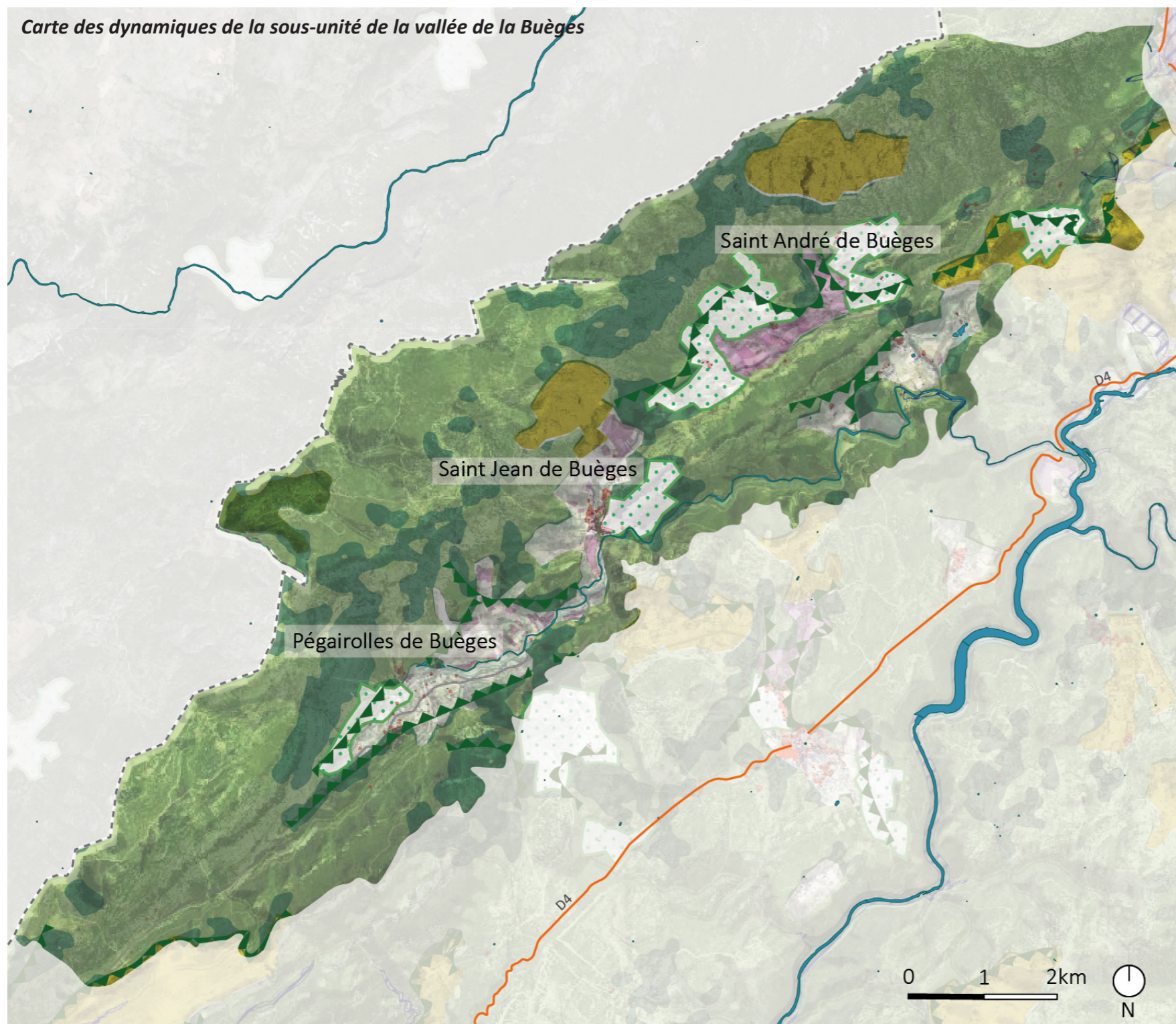
- 1 Ganges et son tissu urbain ancien contraint face aux besoins en logements, locaux commerciaux, équipements etc. Les documents d'urbanisme et leur adaptation à la pression démographique
- 2 Les besoins spécifiques des habitants de Ganges (familles, population vieillissante, jeunes enfants, travailleurs...) et leur relation aux espaces publics, à leur forme et aux équipements associés
- 3 La dynamique commerciale du centre ville de Ganges face à une périphérie active
- 4 Le maillage du territoire et les continuités dans les 'espaces libres', entre écologie, activité et étalement urbain face à un manque de cohérence dans la lecture des paysages
- 5 La fermeture des coteaux face au mitage urbain et à la disparition d'activités
- 6 Les modes de déplacement alternatifs au sein des pôles urbains de Ganges, Laroque et Saint Bauzille de Putois face au tout voiture
- 7 Les nombreux pôles attractifs du territoire et leur accessibilité, leur connexion douce
- 8 Les pollutions saisonnières dans les points touristiques sensibles et généralement le long de la ripisylve de l'Hérault
- 9 Le maraîchage dynamique et sa diffusion en pôles de vente locaux, circuits courts

5 - Vallée de la Buèges - Le refuge préservé

Entre deux reliefs - La Buèges corridor cultivé

- Deux versants qui protègent une vallée précieuse





ENJEUX

- 1 Une vallée préservée et méconnue, entre paysages sauvages et vernaculaires face à une fermeture des milieux agricoles et naturels
- 2 Un patrimoine agricole et lié à l'eau que l'on retrouve peu sur le reste du territoire face à l'abandon des pratiques historiques
- 3 La ripisylve de la Buèges et le maintien des architectures de l'eau dans un territoire en transition
- 4 Les parcours d'arpentage confidentiels et les points de vue grandioses sur le paysage face à la fermeture des milieux
- 5 Des documents d'urbanisme adaptés à un équilibre entre protection et maintien d'exploitation
- 6 Les 'services rendus' dans l'entretien des paysages par les exploitants face à un déclin de la profession



Vallée de la Buèges et saint Jean de Buèges - Caudex

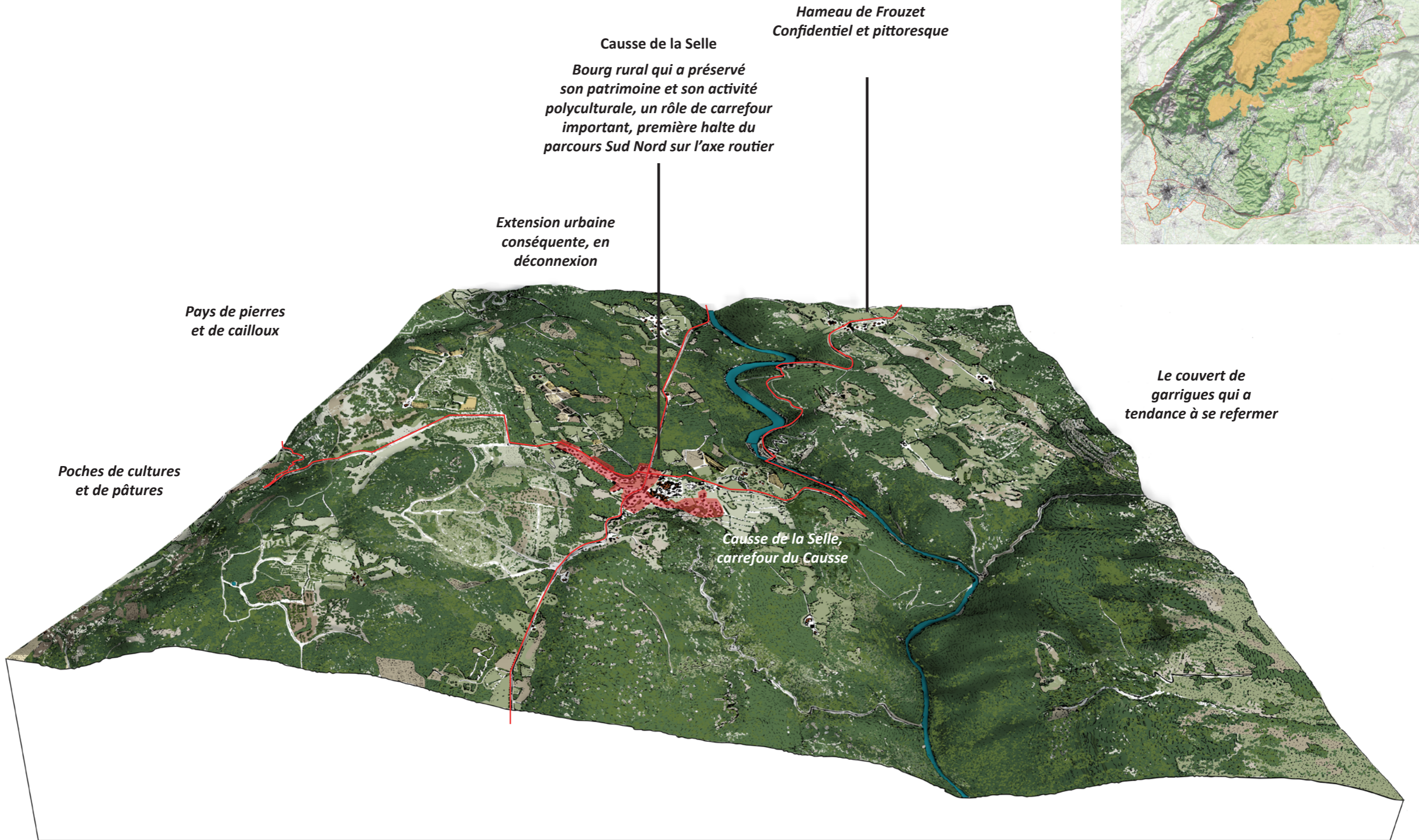


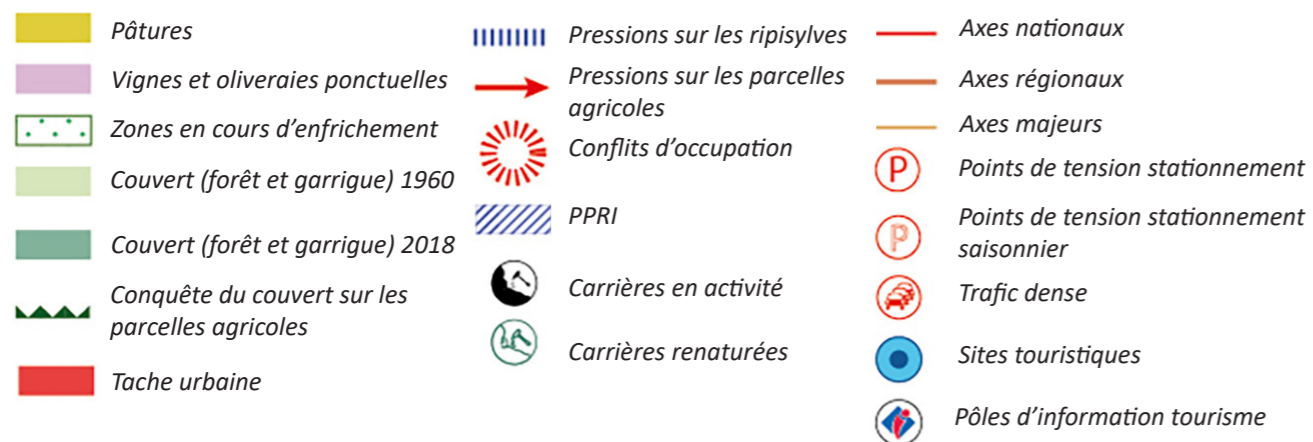
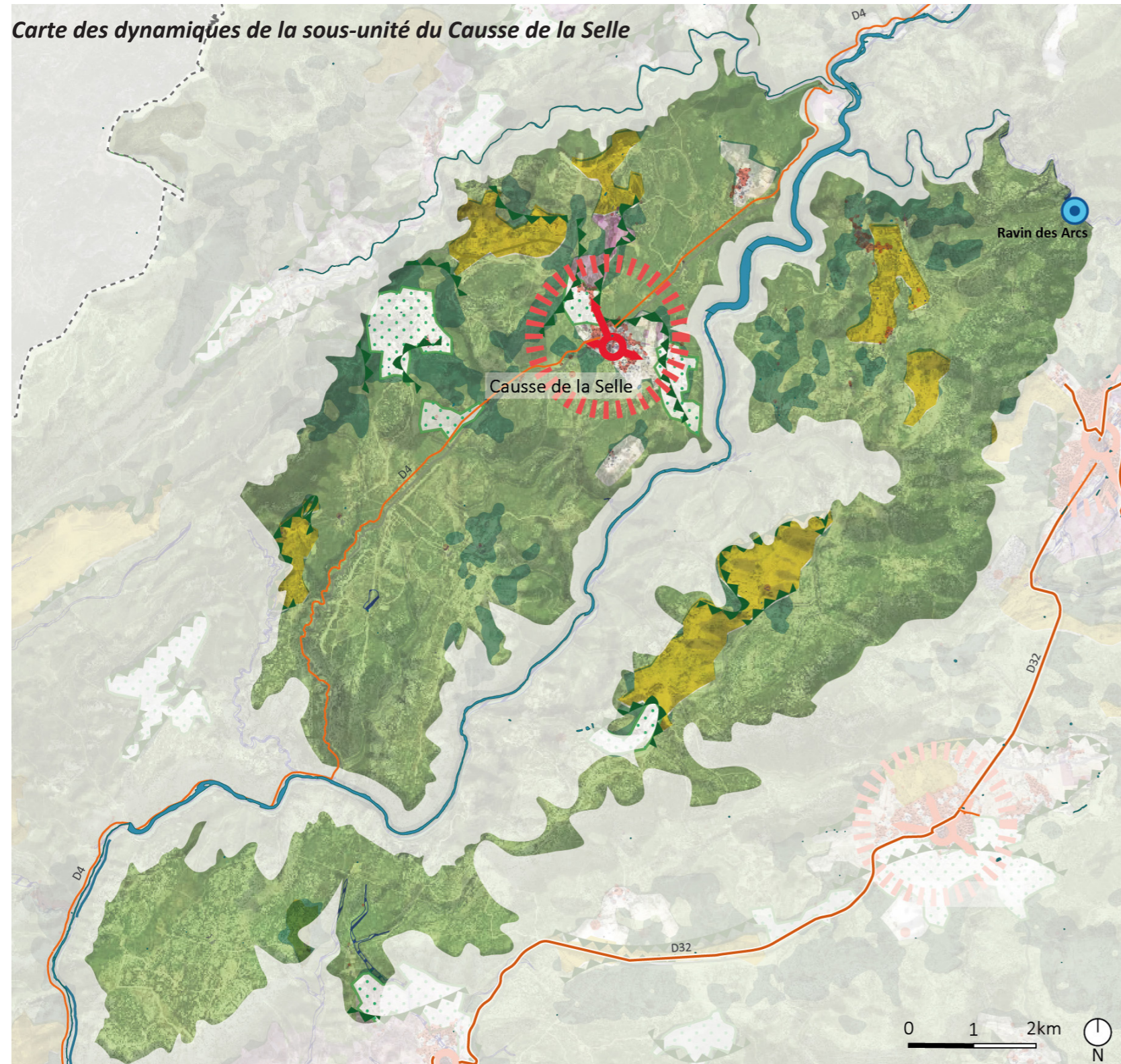
Coeur du village de Pégayrolles de Buèges - Caudex

6 - Le Causse de la Selle - le plateau entaillé

Un massif parcouru mais peu habité - Paysage d'ailleurs

○ Un plateau entaillé par le fleuve - Pays de pierres et de garrigues





Vue vers l'Ouest depuis la RD986 - Causse de la Selle - Caudex



Causse de la Selle - K. Samborska - W. Palmer

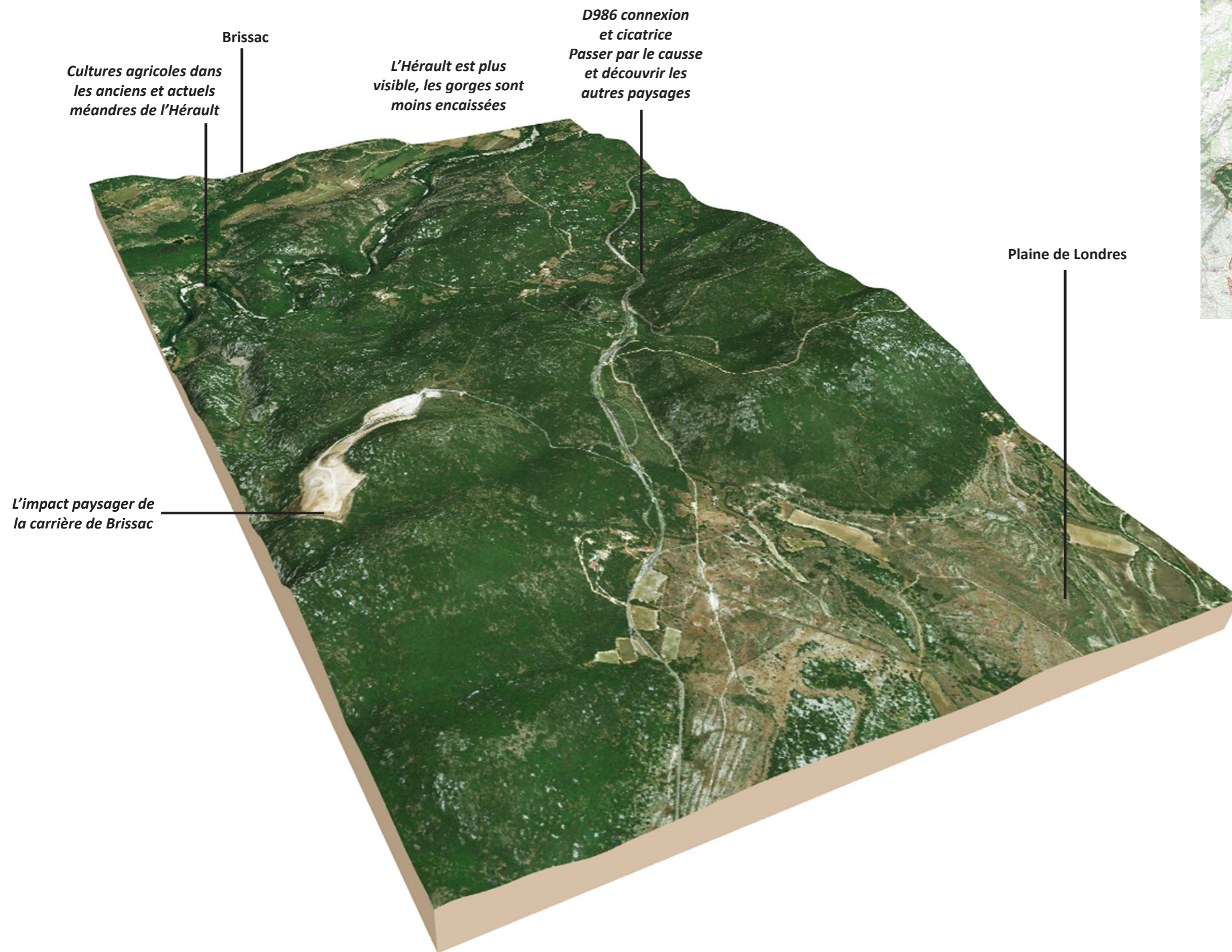
ENJEUX

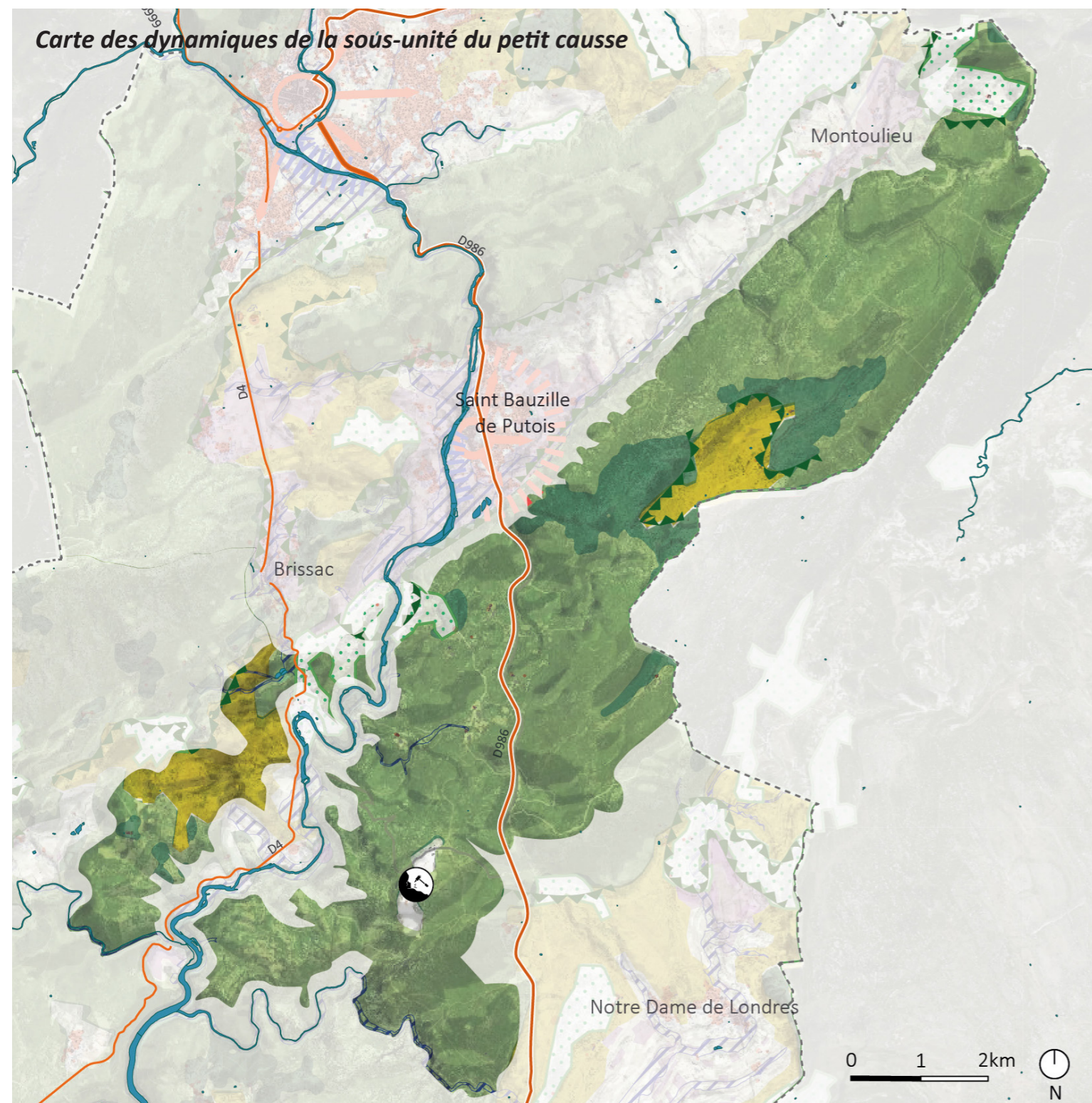
- 1 Le tissu urbain de Causse de la Selle, l'étalement et les interstices face à la pression foncière et les documents d'urbanisme
- 2 Le maintien d'un cœur de vie dynamique de petits commerces au carrefour du causse
- 3 La problématique des nuisances liées à l'activité touristique et les déplacements (canoës) qui s'intensifie
- 4 Les chemins de parcours vicinaux ou de randonnée face à la progression de la faune et la flore - Le devenir des points de vue sur les gorges et les points hauts
- 5 Le maintien d'une activité agricole face à une économie fragile, la notion de service rendu entre exploitants et chasseurs

7 - Le petit Causse - Garrigues humides et collines

Un massif bas au contact de la plaine - La petite marche avant les Cévennes

○ Erodé et façonné par l'eau - Un causse humide et au contact de la vallée





Collines du petit causse - Montoulieu - Caudex



Vallon cultivé de Montoulieu et Saint-Bauzille de Putois - Caudex

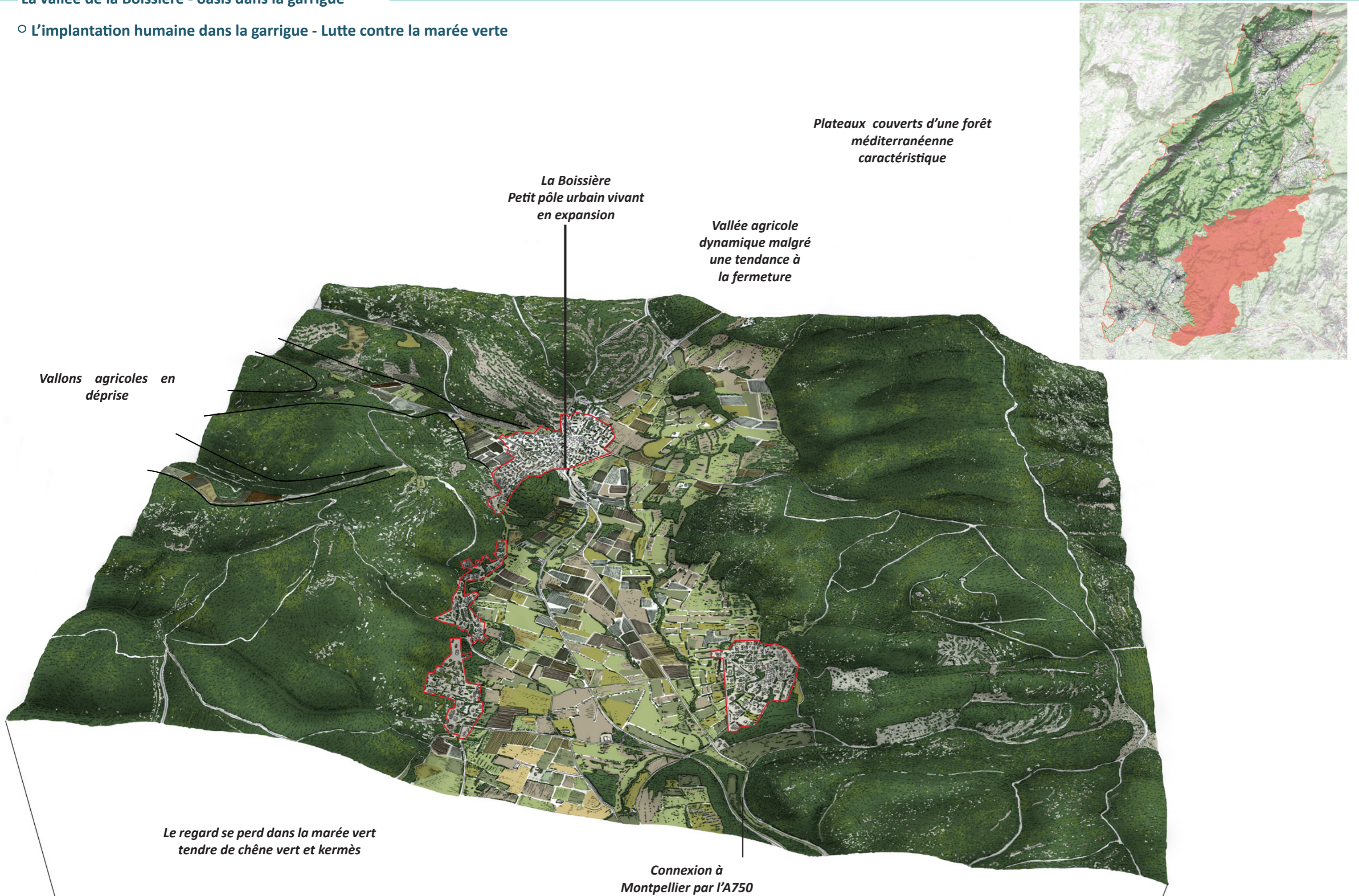
ENJEUX

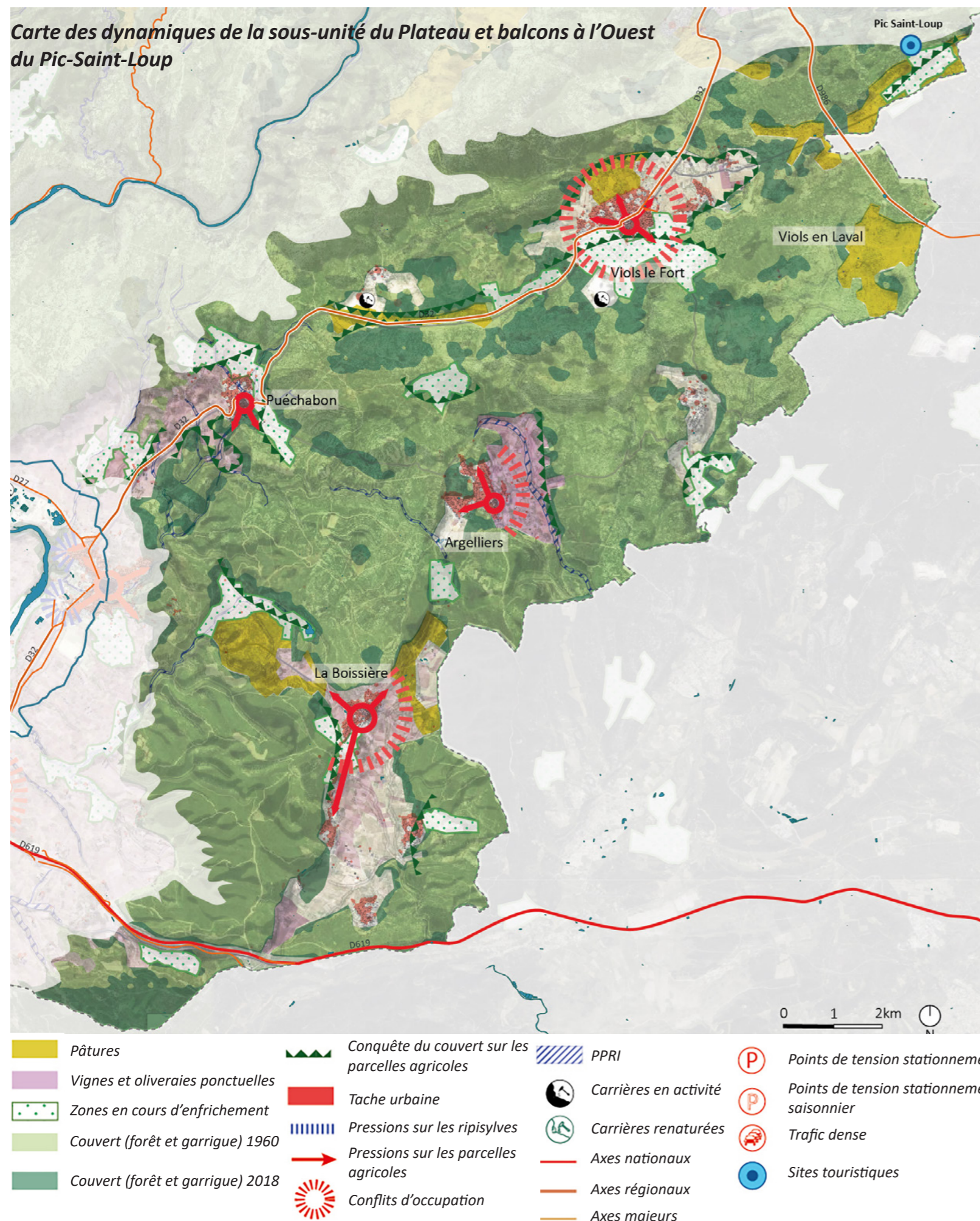
- 1 L'avenir des parcelles agricoles présentes dans les anciens méandres de l'Hérault comme caractéristiques du paysage local et espaces fertiles dans un contexte de risque
- 2 Les perceptions et les vues depuis le causse vers l'Hérault vers les plaines et le grand paysage. Une situation de carrefour entre plusieurs environnements et les découvertes des paysages par les points hauts
- 3 L'impact visuel de la carrière sur le paysage avant 2036. Les modes de renaturation et de conversion dans un paysage vu de très loin pendant son exploitation
- 4 Les chemins de randonnées et les pistes cyclables dans un territoire au contact de deux plaines habitées
- 5 Le réseau d'exploitations agricoles et de vente au domaine, tourisme vert et circuits courts

8 - Plateau et balcons à l'Ouest du Pic Saint Loup - Garrigues en balcon

La vallée de la Boissière - oasis dans la garrigue

○ L'implantation humaine dans la garrigue - Lutte contre la marée verte





Ruelles étroites médiévales - Viols le Fort - Caudex



Jardins dans la garrigue- Viols le Fort - Caudex



Hauteurs de La Boissière - Caudex

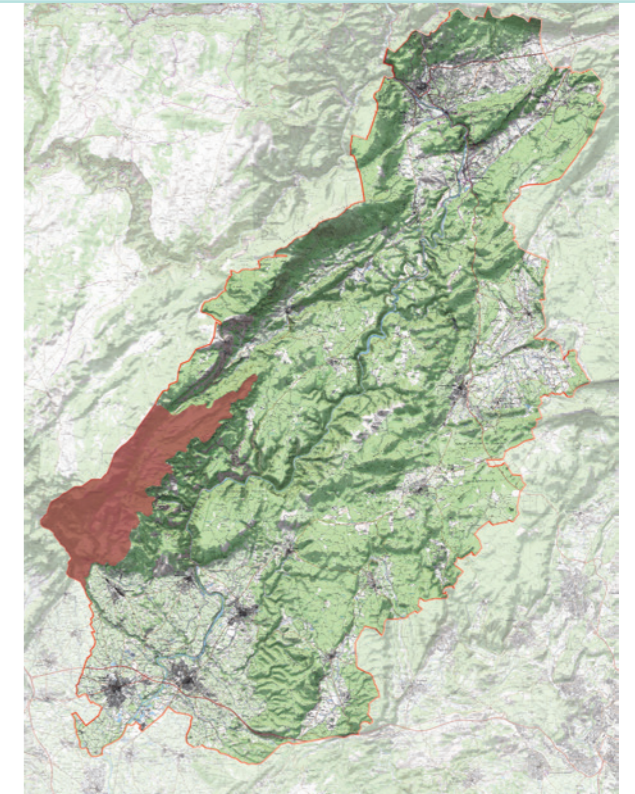
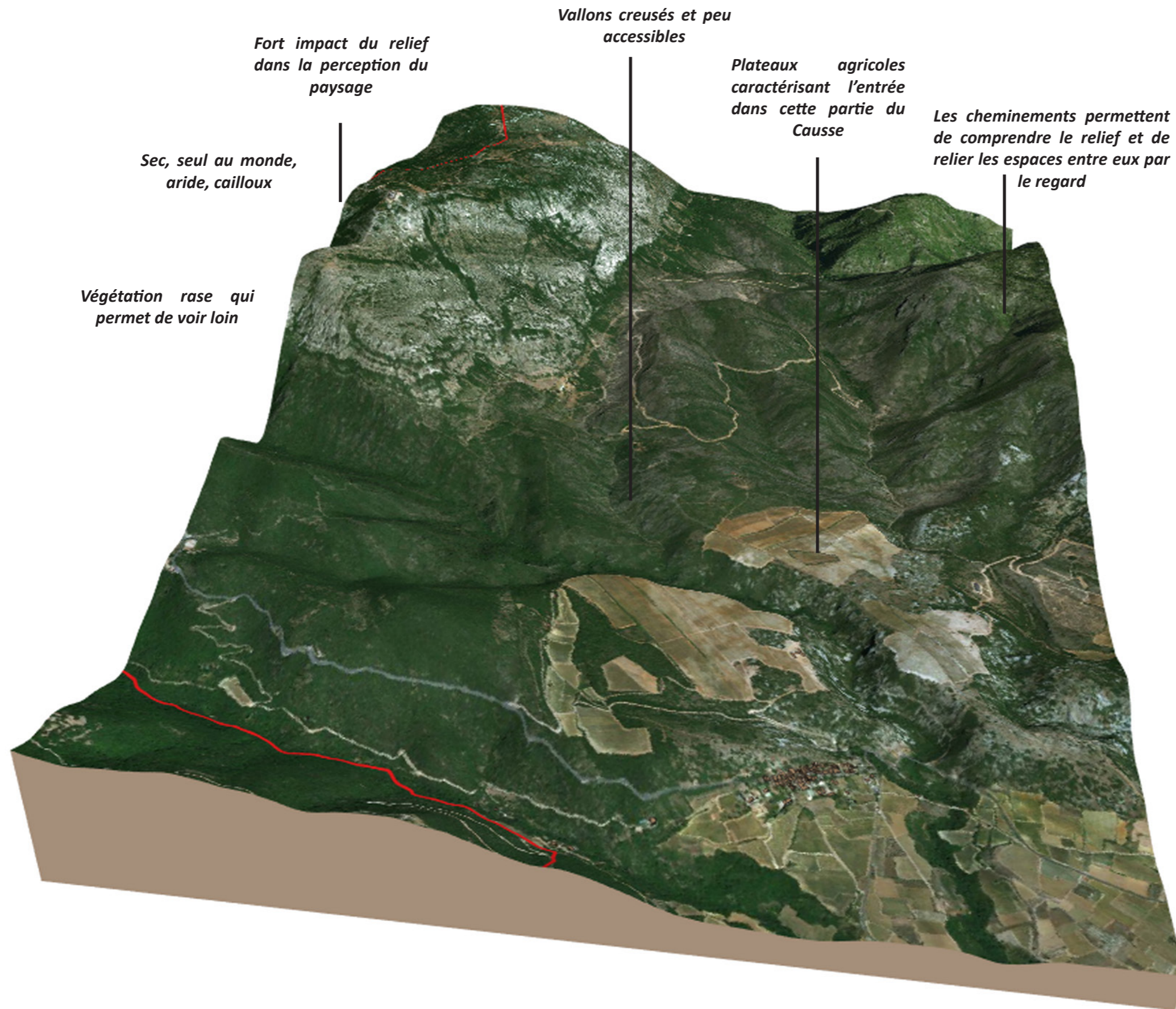
ENJEUX

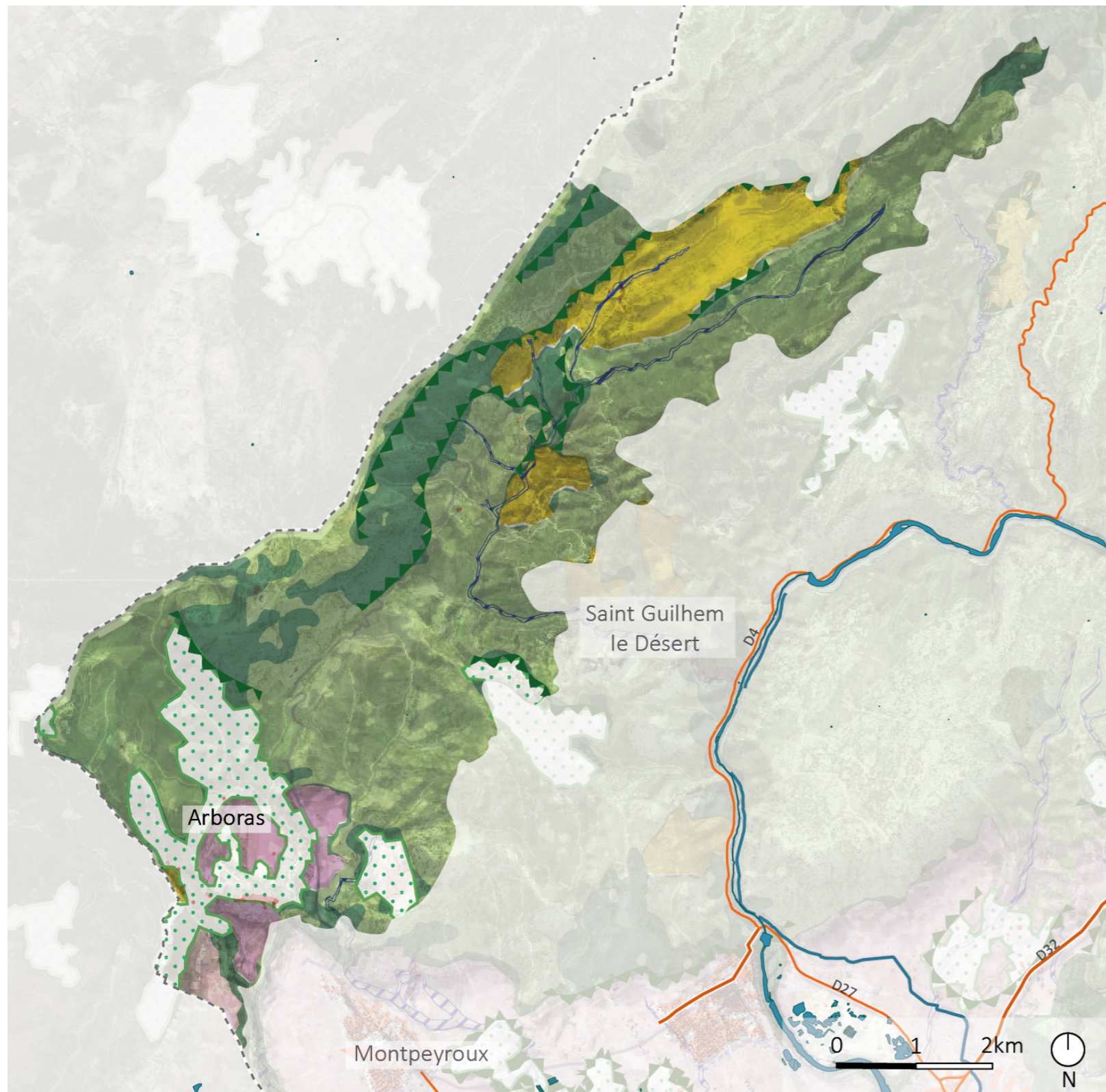
- 1 L'urbanisation des terres agricoles face à la pression des pôles attractifs proches. Franges et entrées de ville
- 2 La vie de village face à l'aspiration de l'activité par les pôles actifs
- 3 Les modes de transport alternatifs dans un territoire circulé
- 4 Les cheminements doux vélos et piétons le long des routes départementales et dans les garrigues pour découvrir les paysages
- 5 La cohabitation entre néo-ruraux et autochtones. L'enjeu de la pédagogie et les potentiels d'activités
- 6 Les cheminements et points de vue sur le plateau, les vallées et la plaine de l'Hérault, les reliefs de la mer de garrigues face à la fermeture du milieu
- 7 L'exploitation forestière et l'entretien du milieu face à l'impact visuel important sur le paysage. Les documents de gestion à l'épreuve d'un milieu conquérant

9 - Piochs et cause des Lavagnes - Entre garrigues et montagne

Les Lavagnes - Un bout du monde perché

Le territoire de la forêt perchée méditerranéenne





Arboras - Caudex



Mas des Poujols - Caudex



Mas des Poujols - Caudex

ENJEUX

- 1 Le patrimoine bâti en centre bourg et la dynamique en place sur le réseau de petits espaces publics d'Arboras
- 2 La qualité des constructions situées sur le cause et les règles spécifiques dans les documents d'urbanisme : Qualifier le patrimoine local sans le figer
- 3 L'aspect reculé et confidentiel de cette sous-unité et l'activité agricole et touristique, un équilibre en place
- 4 Les multiples chemins, celui de Saint Jacques de Compostelle (classement UNESCO) et les drailles et parcours dont l'histoire est liée au pastoralisme. La perception des parcours dans un paysage plus large mais à l'échelle de la marche

V - Les enjeux généraux du territoire - Vers des Objectifs de Qualité Paysagère

SYNTHÈSE DES ENJEUX GÉNÉRAUX DU DIAGNOSTIC

A la fin de ce diagnostic exhaustif du territoire, un certain nombre d'enjeux reviennent dans les différentes sous-unités.

Ces différents enjeux permettent de lire les dynamiques en cours et une certaine volonté des acteurs et habitants de réfléchir pour la suite de la mission à la priorisation d'Objectifs de qualité paysagère pour le futur du territoire.

Certains de ces enjeux généraux dépassent le simple cadre du paysage, ils sont parfois communs à l'ensemble du territoire français, parfois très spécifiques aux gorges plaines et vallées de l'Hérault

- Les déambulations douces sur le territoire et l'accompagnement de l'utilisateur dans sa découverte des paysages à pied et à vélo*
- La qualité des franges urbaines et leur développement en cohérence avec les formes villageoises*
- L'ouverture des milieux, les paysages agropastoraux et leur qualité vernaculaire*
- Les points de vue grandioses sur le paysage et les Gorges de l'Hérault face à la fermeture des milieux*
- La préservation et valorisation du patrimoine architectural héraultais face à une banalisation des paysages.*
- La recherche d'un équilibre entre la préservation du patrimoine paysager sensible des Gorges de l'Hérault et sa fréquentation touristique.*
- Les ripisylves et les continuités écologiques sous pression*
- Les cœurs de villages face au développement du dynamisme des périphéries*
- La qualité des paysages agricoles traditionnels locaux face à la pression de l'optimisation des pratiques.*
- Le défi du réchauffement climatique et son impact sur les paysages : raréfaction de la ressource en eau, adaptation des pratiques agricoles, énergies renouvelables, etc.*
- Les paysages des carrières et des gravières en exploitation et leur devenir.*





Caudex

23, rue Bouteille
69001 Lyon
contact@caudex.org